

UNE

No 42 - juin 1989

DANS CE NUMERO



SOMMAIRE :

- 1) Editoriaux : Après Dakar (p.1-3)
Les étudiants de Pékin (p.3-4)
- 2) Nouvelles des Commissions :
Commission Asie-Pacifique (p.5-6)
Commission pour l'Afrique (p.6-8)
- 3) Nouvelles des Associations : Brésil (p.8),
Chine (p.9), Colombie (p.10), France (p.10-13),
Ghana (p.13), Grande-Bretagne (p.13-14),
Honduras-Inde (p.14), Iran-Irlande (p.15),
Ile-Maurice (p.15-16), Paraguay (p.16), Suède-Tanzanie (p.17), Zaïre (p.18).
- 4) Le Français dans vos pays ; Brésil (p.18),
Burundi (p.18-19), Cambodge (p.19-20), Canada (p.20-21),
Corée du Sud (p.21), Costa-Rica-Djibouti (p.22),
Japon (p.23), Mali-Niger (p.24), Pérou-Soudan (p.25),
Union Soviétique (p.26).

APRES DAKAR . . .

EDUCATION ET FORMATION

Les professeurs de français n'auront pas manqué d'observer que le secteur de l'éducation et de la formation a fait les manchettes à l'ouverture du Sommet de Dakar :

- "Priorité à l'éducation pour assurer l'avenir", titrait Le Soleil de Dakar en reproduisant in extenso l'allocution d'ouverture du Président sénégalais Abdou Diouf (25 mai).

- "Une action conjuguée en faveur de l'éducation et de la formation", tel était aussi le titre choisi pour la publication d'une entrevue avec le Président François Mitterrand (Le Soleil, 24 mai).

Sous ces manchettes, on a pu lire que la proposition du Sénégal d'inscrire l'éducation et la formation à l'ordre du jour du 3e Sommet a été considérée, notamment par la France, comme une "heureuse initiative". De l'entrevue du Président Mitterrand, on peut citer la déclaration qui suit : "Les questions d'éducation et de formation apparaissent aujourd'hui, à juste titre, comme un secteur d'intervention stratégique, à la fois pour la défense et l'expansion du français, la consolidation de la communauté francophone et le développement des pays qui la constituent".

En parlant, dans son allocution d'ouverture, de l'éducation comme d'un "nouveau domaine stratégique", le Président Diouf a montré qu'il se préoccupait au premier chef de "la jeunesse qui constitue l'avenir de la Francophonie". Ses propos ont été clairs : "Certes, il importe de le souligner, les sommets précédents ont toujours eu pour souci d'associer un volet formation à chacune des actions programmées. Cependant, il m'a semblé que nous devons systématiser la démarche, afin d'accorder la priorité à l'éducation et de

développer la formation professionnelle, cette formation qui est créatrice d'emplois que notre jeunesse demande avec angoisse. En un mot, il s'agit d'assurer l'avenir".

La contribution des ONG

Après ce 3e Sommet qui a été considéré comme celui de la consolidation et de la maturité, les ONG, qui ont largement contribué au développement et à la mise en place des institutions de la francophonie, sont dorénavant appelées à des fonctions ou des tâches plus nettement déterminées et mieux ciblées. La période de transition est amorcée et, pour une ONG comme la nôtre, il est entendu que les prochains mois seront déterminants.

"Nous vous avons aidés à vivre. Dorénavant, nous ne pourrons que vous aider à faire", a déclaré un représentant des subventionneurs au Forum des ONG qui s'est tenu à Dakar à l'initiative de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT). On nous fait ainsi comprendre que les subventions de fonctionnement seront dorénavant remplacées par des contributions financières pour des opérations spécifiques qui seront analysées et évaluées selon des critères de rendement et de productivité.

Dans son mémoire au Sous-comité du Suivi du Sommet de Québec, la FIPF avait commencé à s'inscrire dans de telles perspectives et offert sa contribution aussi bien au Comité international du Suivi du 3e Sommet qu'à l'ACCT. Les Journées pédagogiques du XXe anniversaire, de même que la réunion du Bureau qui suivra, les 24 et 25 juin, seront un point tournant pour la FIPF qui pourra déterminer par quelles actions précises elle compte s'engager à la fois sur le territoire de la francophonie et dans les échanges dans les deux sens, entre les pays de la francophonie et tous les autres ou elle compte une association membre ou des correspondants actifs.

Les actions éducatives de la FIPF

Le thème et les sous-thèmes de nos journées pédagogiques de cette année ont été explicitement déterminés en rapport avec les décisions qui pouvaient être prévisibles à Dakar. En nous inscrivant dans les perspectives de contribution des ONG au développement de la francophonie, nous avons surtout fait valoir nos possibilités d'action aussi bien dans la francophonie que dans ses rapports avec les autres pays du monde où le français est enseigné, ceci dans le cadre général de notre action en faveur du maintien de la langue française comme langue de communication internationale. Il est maintenant reconnu que la FIPF pourra être chargée d'actions éducatives qui tiendront compte de son rayon d'action mondial.

Dans son entrevue au Soleil de Dakar, le Président Mitterrand a rappelé "l'importance des échanges entre pays du Nord et pays du Sud dans le domaine culturel" en soulignant en particulier la nécessité "d'assurer une large diffusion des chefs d'oeuvre de la littérature francophone, notamment africaine, dans l'ensemble des pays d'expression française". Il a alors parlé de la création de la collection de livres de poche à prix réduit comme "l'une des réalisations marquantes de la coopération multilatérale francophone".

Après le Sommet, c'est la question des relations entre l'enseignement des langues nationales africaines en rapport avec celui du français en Afrique qui a davantage retenu l'attention. Il semble bien ainsi que notre Commission Afrique soit appelée à jouer

un rôle de premier plan dans les actions éducatives qui pourront être confiées à la FIPF.

On sait, en effet, que l'APFA a déjà fait valoir avec un remarquable à-propos la pertinence de la question de l'enseignement du français dans les "grands groupes". Et l'on peut se réjouir que la CONFEMEN, Conférence permanente des Ministres de l'Education Nationale des pays ayant en commun l'usage du français, ait cru bon de poursuivre la réflexion entreprise à la FIPF en tenant compte de son expérience et en faisant appel à sa contribution pour produire un ensemble de fiches techniques actuellement soumises à l'expérimentation.

Mais il va sans dire que pour le développement de l'enseignement du français, c'est toute la FIPF, par l'intermédiaire de chacune de ses Commissions et de l'ensemble de ses associations, qui pourra être mise à contribution par des actions réalisées en coopération avec l'ACCT ou, selon les initiatives, avec d'autres partenaires. C'est pourquoi nous entendrons avec grand intérêt le Directeur général de l'Education et de la Formation à l'ACCT, Monsieur Mustapha Zouari, lors de nos prochaines Journées pédagogiques.

Dans les ateliers qui suivront et qui porteront aussi bien sur le développement de l'enseignement du et en français, en particulier par l'élaboration de programmes mieux adaptés aux besoins d'aujourd'hui, que sur l'élargissement des actions socio-éducatives entreprises depuis quelques années, nous pourrons manifester nos points de vue et faire valoir la spécificité de l'expertise professionnelle des enseignants.

Il va de soi que cette spécificité contribue au premier chef à la détermination des contenus des programmes d'enseignement, ainsi qu'à la conception et à la réalisation du matériel didactique - qu'il soit imprimé, audio-visuel ou issu des technologies de pointe que sont la télématique ou l'ordinateur.

Mais nous ne présumerons pas ici des choix qui pourront être faits en équipe et dans les perspectives de coopération multilatérale qui sont possibles à la FIPF. Après nos Journées et la réunion de notre Bureau, il nous restera à obtenir les moyens de passer à l'action, ce qui paraît aujourd'hui d'autant plus possible que la FIPF est maintenant reconnue non pas comme un empire (car elle n'en a pas les moyens), mais au moins comme une armée sur laquelle le soleil ne se couche jamais.

LES ETUDIANTS DE PEKIN.

Avant qu'elle n'aille probablement, comme des centaines de milliers de ses collègues, s'asseoir sur la place Tien An Men, SUN Linhua, étudiante en français de l'Institut des langues étrangères de Pékin, avait adressé aux participants du colloque "Le français et le Développement" réunis à Pékin le 27 mars 1989, ce délicieux petit discours que nous reproduisons intégralement :

" Mesdames, messieurs et chers professeurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer, au nom de tous les étudiants chinois qui apprennent ici le français, nos chaleureux

souhais de bienvenue à notre université. En effet, nous souhaitons sincèrement que le colloque de Pékin soit couronné de succès d'autant plus que nous, les étudiants, nous en serons sans doute les principaux bénéficiaires.

Sur cette estrade qui est le plus souvent réservée au professeur, j'ai l'impression d'être une intruse maladroite qui s'est trompée de porte et qui, pis encore, a pour auditeurs ceux qui sont ses professeurs. Pour ne pas être trop impolie, je voudrais dire quelques mots avant de m'enfuir.

Il y a dix ans, en français, j'étais analphabète. Un jour, mon institutrice m'a demandé si je voulais entrer dans une école de langues étrangères. J'ai dit oui sans savoir pourquoi. Quand je me suis présentée au concours d'entrée, on m'a posé une question :

- " Pourquoi voudrais-tu apprendre une langue étrangère ? "

Je n'en savais rien ; mais comme il fallait répondre à la question, j'ai alors pensé à une phrase de Marx qui était très à la mode à l'époque, mais sans en comprendre vraiment le sens.

- " *Parce que Marx a dit, une langue étrangère est une arme pour lutter dans la vie*".

Ma réponse a paru satisfaisante, et j'ai ainsi commencé à apprendre le français sans pour autant réussir à en faire une arme.

Au début de mes études, le français a été plutôt un monstre indomptable avec des mots bizarres et des sons étranges. Pourquoi le français appelle PINGO "pomme" alors qu'ils s'agit de la même chose ? Pourquoi les pommes que la tante m'a offert sont-elles plus petites et plus amères que les pommes que la tante m'a offertes ? Comme le français est bizarre et autoritaire !

Mais, petit à petit, le français est devenu plus amical et plus intéressant. Il s'est laissé apprivoiser pour que je puisse saisir la conversation entre Maître Corbeau et Maître Renard et, j'ai regretté que le fromage ne fût pas tombé dans ma bouche. Plus tard, il m'a emmené auprès du DORMEUR du VAL ; mes yeux étaient tout mouillés quand j'ai lu :

il a deux trous rouges au côté droit.

Encore plus tard, il m'a invitée à goûter la madeleine de Proust et j'ai aimé ça même si elle est assez dure à digérer.

Et si aujourd'hui, vous me demandez pourquoi j'ai choisi d'apprendre le français, je ne vous citerai plus la phrase de Marx, je vous dirai : "Parce que le français a rendu mon univers qui était monochrome tricolore bien sûr, mais quadricolore... multicolore.

C'est le français qui m'a montré le chemin d'un monde multicolore, et ce sont mes professeurs de français qui m'en ont indiqué le chemin. Je leur dois toute ma reconnaissance ainsi qu'à vous, puisque vous qui m'écoutez, vous êtes aussi dans différents pays du monde des professeurs de français.

Merci de votre attention."

SUN LINHUA

NOUVELLES DES COMMISSIONS

COMMISSION ASIE/PACIFIQUE

Le 29 mars 1989 s'est constituée la 6ème Commission régionale de la FIPF : La Commission pour l'Asie et le Pacifique.

Elle est née à Pékin, lors du colloque sur le "Français et le développement" organisé dans la capitale chinoise par l'Association chinoise des professeurs de français (A.C.P.F.). L'assemblée constitutive de la Commission rassemblait les représentants des associations suivantes :

- Association chinoise des professeurs de français
Président : Monsieur CHEN Zhen Yao
- Association japonaise des professeurs de français
Président : Monsieur ASAKURA Katashi
- Association thaïlandaise des professeurs de français
Présidente : Madame Thida BOONTHARM
- Association des professeurs de français des Philippines
Présidente : Madame Evelyne SORIANO
- Association Indonésienne des professeurs de français
Secrétaire générale : Madame Mardiani BAHASOAN
- Association of indian teachers of french
Président : Monsieur Khali C. KORMOCAR
- Indian association of teachers of french
Président : Monsieur MADANOGOBALANE
- Association Iranienne des professeurs de français
Représentante : Madame Chahnaz CHAHINE
- South Australian french teachers' association
Président : Monsieur Ian MILBANK
- New Zealand association of french teachers
Représentante : Madame Joan COLLINS

Etaiènt malheureusement absentes pour des raisons de liaisons défectueuses avec Paris, les deux associations Sud-Coréennes qui avaient pourtant manifesté, lors des premiers contacts entre futurs membres à Thessalonique en juillet 1988, un vif intérêt. Ces deux associations devraient très vite rejoindre la Commission.

Après une lecture critique, les statuts, qui avaient été proposés par Monsieur KATO, secrétaire provisoire de la future Commission, et Jean SOUILLAT, secrétaire général de la FIPF, furent adoptés à l'unanimité.

Un Comité exécutif fut ensuite élu, conformément aux nouveaux statuts. Le Bureau sera en fonction jusqu'à la prochaine assemblée générale de la Commission Asie/Pacifique qui se réunira soit en 1992, soit en 1993. Il est pour l'instant, composé des 4 membres suivants :

- Président : Monsieur CHEN Zhen Yao : Chine
- Vices-Présidents : Monsieur Ian MILBANK : Australie
Monsieur MADANAGOBALANE : Inde
- Secrétaire général : Monsieur Haruhisa KATO : Japon

Ce Comité exécutif qui se réunira chaque année, s'est

d'ores et déjà mis au travail pour étudier les propositions de thèmes de réflexion et de recherche des différents membres, et en tirer les premières directives.

Dans cette région du monde où certains économistes croient voir le futur pôle d'attraction de la planète au XXI^e siècle, la langue française est trop fâcheusement absente, malgré les succès que connaissent la plupart des Alliances françaises, malgré une remontée de l'enseignement du français en Indonésie par exemple. Il est probable que la création d'une concertation entre les diverses associations de professeurs de français de cette zone, contribuera à accroître l'efficacité de leur enseignement et surtout à redonner à la langue française un peu plus pignon sur rue. Il faut évidemment souhaiter que les contacts deviennent plus étroits entre les grandes entreprises francophones de plus en plus nombreuses à s'implanter en Asie, et les associations, car les employés francophones dont ces entreprises ont ou auront besoin, sont en train d'être formés par nos collègues.

Un premier pas est franchi dans cette direction, avec la création de cette Commission, et il faut se féliciter que la FIPF ait pu décider de maintenir l'organisation de cette rencontre, malgré le manque de subvention cruellement ressenti pour une opération aussi coûteuse, car le Bureau International reste persuadé que l'avenir de la Fédération passe par le dynamisme des Commissions, et qu'une Commission pour cette vaste région du monde est tout à fait essentielle si on ne veut pas que l'enseignement du français soit rayé des programmes de l'enseignement secondaire d'au moins les 3/4 des pays considérés.

APFA : COMMISSION POUR L'AFRIQUE

Séminaire du CAIRE (14/17 février 1989)

" Créer un environnement francophone pour soutenir l'enseignement du français "

Tel était le thème du récent colloque de l'APFA qui s'est tenu au Caire en février 1989.

Le bulletin N°6 de l'Association Egyptienne des Enseignants de français publie certaines informations sur le déroulement du Séminaire de l'APFA organisé grâce à la collaboration des enseignants égyptiens de français.

Ce rassemblement de 9 pays africains et 2 pays européens a permis aux enseignants de faire le bilan des actions possibles dans le domaine de la création d'un environnement francophone propice à leur enseignement, mais aussi des impossibilités matérielles qui viennent souvent empêcher l'enseignant de mettre en oeuvre le processus pédagogique de façon satisfaisante.

Son Excellence le Docteur Boutros GHALI, Ministre d'Etat pour les Affaires Etrangères, a confirmé le choix culturel de l'Egypte en faveur de la langue française, car son pays envisage en termes de complémentarité, la cohabitation entre la langue nationale et la langue française. Il y a réaffirmé l'importance du français comme instrument de communication au plus haut niveau, en mentionnant le séminaire des responsables diplomatiques africains qui se tient annuellement en Egypte en français. Il a enfin annoncé la naissance prochaine de l'université francophone d'Alexandrie.

Il est réconfortant, pour nous tous enseignants, de voir ainsi des responsables politiques au plus haut niveau, prendre position avec fermeté en faveur de la langue que nous mettons tous tant d'ardeur à enseigner.

Pour créer un environnement francophone, l'un des moyens à la portée de presque tous les professeurs de français du monde entier consiste à écouter la radio en français et éventuellement d'en enregistrer des émissions pour les faire écouter à ses élèves.

A ce sujet, Radio France Internationale édite un dépliant sur ses émissions en ondes courtes qui vous permettra peut-être de faciliter la recherche sur votre récepteur. Ce dépliant peut être obtenu en s'adressant à Radio France Internationale, boîte postale 9516 - Paris.

Mais d'autres pays émettent aussi des informations en langue française. La liste et les horaires de ces émissions sont répertoriés dans un mensuel spécialisé "A l'écoute du monde". Le français pratiqué dans ces émissions est de bonne qualité, même si l'information diffusée n'est pas toujours d'une totale objectivité.

Voici les pays qui émettent en français deux heures au moins par jour :

- BBC (Grande-Bretagne), Radio-Moscou, Belgique, Allemagne de l'Est, Corée du Nord, Corée du Sud, Afrique du Sud, Pologne, Bulgarie, Vatican, Hanoï, Tel-Aviv, Sidney (Australie), Accra (Ghana), Allemagne Fédérale.

A lire ces informations, il semble que celui qui dispose d'un bon récepteur à ondes courtes, dans quelque partie du monde qu'il soit, doit pouvoir capter la radio en français.

Il existe bien d'autres manières de créer un environnement francophone, par exemple en s'abonnant à un journal de langue française. Oui, mais lequel ?

Pour surmonter la difficulté de ce choix, une association belge a créé depuis quelques années une sélection bimensuelle de presse francophone baptisée ACTUALQUARTO, faite chaque fois sur un thème différent en fonction de l'actualité (cf. Kaléidoscope N°41). Il existe pour les plus jeunes un ACTUALQUARTO-JUNIOR. Chaque numéro est accompagné pour l'enseignant d'un supplément pédagogique constitué de questions pour permettre de comprendre les articles et d'exercices de vocabulaire et d'orthographe qui s'y rapportent.

Pour obtenir un spécimen, s'adresser à ACTUALQUARTO, B-6280 GERPINNES (Belgique)

Autre exemple de moyens à mettre en oeuvre pour la création de cet environnement:

Le n°221 du Français dans le Monde de novembre/décembre 1988 analyse le magazine Aujourd'hui en France qui, produit par le ministère des affaires étrangères, propose aux télévisions du monde entier une information culturelle sur un support professionnel et libre de droits.

Ce magazine, qui est diffusé deux fois par semaine par TV5, est tenu à la disposition des enseignants dans les services culturels des ambassades de France.

Il a un contenu avant tout culturel et scientifique.

Pour Thierry LANCIEN, "la diversité du public réparti sur le monde entier pose à côté du problème de langage télévisuel (...) un autre problème d'ordre thématique. La rédaction souhaite éviter les stéréotypes culturels et ne pas se cantonner dans des domaines très "label français" que sont la mode, les parfums et les vins. La tâche qui consiste à traiter de la province autant que de Paris et d'ouvrir le magazine sur des grands faits de société n'est pas toujours aisée... Il s'agit de trouver un équilibre entre la culture de prestige et la culture au quotidien".

APFA : LE QUATRIEME CONGRES !

C'est avec grand plaisir que nous annonçons la tenue du quatrième congrès de l'Association des professeurs de français en Afrique, prévu pour le mois de juillet 1990. Nos amis de l'Association Togolaise des professeurs de français nous font l'honneur d'accueillir à LOME les membres de l'APFA, et de s'occuper de l'organisation matérielle de cette importante rencontre.

Les deux thèmes qui seront abordés lors des séances de travail sont :

- La formation des formateurs - Thème principal (FLS/FLE)
- L'enseignement du français dans les Grands Groupes, thème annexe.

Des délégués mandatés par leur association assisteront également aux travaux statutaires de l'APFA. (Election du Bureau, modifications des statuts, choix du pays organisant le cinquième congrès (1993), admission de nouvelles associations etc...).

Par ailleurs, les responsables des associations membres, ainsi que les membres correspondants sont priés de contacter, dès aujourd'hui, les autorités compétentes - locales et françaises - dans le but de mieux préparer et de mieux réussir cette rencontre.

Enfin, le Secrétariat Général de la FIPF, à SEVRES, et celui de l'APFA à KHARTOUM auront un plaisir certain à répondre à toute demande de renseignements. Ils mettront aussi en place un comité thématique qui se chargera de rassembler et de canaliser les projets de communication proposés par les participants (pour les deux thèmes) : ces communications devront parvenir avant le 15 décembre 1989.

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS .

BRESIL: SAO PAULO

Quelques nouvelles transmises par l'Association de Sao Paulo:

-Les centres de langue dont nous avons déjà eu l'occasion de parler à plusieurs reprises, sont dorénavant une réalité dans l'enseignement des langues étrangères aux élèves de l'enseignement d'Etat. Il existe maintenant 68 centres de langues ainsi répartis:

46 pour l'espagnol,
15 pour le français,
05 pour l'Italien,
01 pour l'allemand,
01 pour le japonais.

-Le Bus français, avec son équipement vidéo, son projecteur de cinéma, ses équipes d'animation pédagogique et culturelle, a voyagé en Avril et en Mai dans l'Etat de Sao Paulo. Il continuera

son pèlerinage pédagogique dans les Etats de Rio Grande do Sul et de Rio de Janeiro.

-L'APFESP organise au mois de juillet prochain, un voyage en France, à l'occasion de l'organisation des festivités du bicentenaire de la révolution française.

-Enfin l'association envisage devant le succès de ses précédentes expériences dans ce domaine, d'organiser un nouveau "BAIN LINGUISTIQUE" pour le fin mai ou le début juin 89. Nous souhaitons que le succès de ce genre pédagogique nouveau qu'est le "bain linguistique de week-end" connaisse un succès grandissant.

CHINE

L'Association Chinoise des Professeurs de Français a organisé à Pékin du 27 au 31 mars, un colloque intitulé "le Français et le Développement".

Une soixantaine d'universitaires et chercheurs d'une quinzaine de pays étrangers avaient répondu à l'invitation du Président du Comité d'organisation, Monsieur Zhuang Yuanyong.

La FIPF représentée par son Président et son Secrétaire Général avait choisi cette occasion pour réunir les 10 pays membres de la nouvelle Commission pour l'Asie et le Pacifique (cf. article p.5)

On peut considérer que pour un premier colloque international organisé par l'ACPF et la Faculté de français de l'Université des langues étrangères de Pékin, ce colloque fut un succès : malgré un horaire assez strict et comme toujours un peu trop restreint, les différents intervenants ont pu exposer leur conception du "développement". l'interprétation de ce mot était d'ailleurs très large, allant du développement économique du pays concerné, au développement intellectuel de l'individu. Il y avait là matière à de fructueux débats.

Il aurait été bien sûr dommage de ne pas mettre à profit cette rencontre de pays aussi divers que la Nouvelle Zélande, l'Iran, la Chine et l'Amérique du Nord, pour mieux se connaître et les problèmes de l'interculturel ont fait l'objet d'un thème annexe du colloque, avec leur application pédagogique dont en particulier la traduction.

La Chine est un pays qui est resté longtemps fermé au monde extérieur, et profitant d'une libéralisation récente des contacts avec l'Etranger, les collègues Chinois ont voulu donner aux participants le maximum de chances de découvrir Pékin et ses environs: le programme touristique de l'après-midi et culturel du soir a donc été particulièrement chargé, pour la plus grande satisfaction des congressistes. Une petite semaine est certes bien courte pour mesurer l'énormité et la complexité des problèmes auxquels doit faire face cet immense pays/continent, mais ce que les congressistes ont pu en apercevoir les aura sans aucun doute amenés à réfléchir sur leurs propres problèmes, voire les remettre en question.

Il est par ailleurs une chose qui a frappé l'ensemble des participants : l'excellence de l'enseignement du français pratiqué à la faculté. Les étudiants de 3e et 4e année de français chargés d'accompagner les visiteurs s'expriment dans une langue absolument parfaite, sans la moindre trace d'accent, ce qui est tout à fait remarquable quand on sait la difficulté que représentent pour les utilisateurs d'une langue monosyllabique à tons, les langues

polysyllabiques à intonations de l'Europe tout entière. Certes la sélection est rigoureuse et seuls les étudiants linguistiquement les plus doués arrivent à franchir toutes les étapes, mais le résultat n'en reste pas moins impressionnant.

Ce colloque s'est donc terminé à la satisfaction de tous, et les nombreux enseignants chinois qui y ont participé, ont pu repartir convaincus que si le français n'a pas, tant s'en faut, l'importance de l'anglais dans les relations économiques internationales dans cette partie du monde, cette langue restait néanmoins porteuse de développement technique de haut niveau, en même temps que l'héritière d'un passé prestigieux parfaitement adapté au développement harmonieux de l'homme.

Des actes de ce colloque seront publiés grâce à la collaboration d'une université Canadienne, et les lecteurs de la "Lettre" de la FIPF seront informés de leur parution et des moyens de se les procurer.

COLOMBIE

C'est avec plaisir que nous reproduisons la description de l'activité "café-poème" telle qu'elle est organisée par les membres de l'ACOLPROF:

"Dans un café de BOGOTA ou dans la cafeteria de l'Alliance Française, le soir, vers 19h, les amateurs de poésie se réunissent pour dire ou lire des poèmes en français. L'ambiance de l'endroit est aimable: des bougies sur les tables, des branches de caféier, un fond de musique,.....et de la poésie! Les poètes, car certains ont rédigé leurs propres poèmes sur un sujet décidé à l'avance, lisent leurs poèmes, à la lumière d'un réflecteur, l'un après l'autre et selon un programme établi.

C'est ainsi qu'en Novembre dernier, j'ai eu l'occasion de lire "Les yeux d'Elsa", car le sujet choisi était: Les yeux!

Cette activité se pratique une fois par an, à la fin de l'année scolaire. Pour la 5^e fois, c'est à l'antenne de Condinamarca qu'est revenue la charge d'organiser cette soirée qui représente beaucoup de travail d'organisation: diffusion, impression des programmes et des billets d'entrée, vente des entrées pour payer les boissons, etc...

La durée de la réunion ne dépasse pas trois heures: de 19 à 22h. Un petit souvenir est parfois distribué à la sortie."

Clara G.de BAQUERO- Présidente

En ce qui concerne l'enseignement du français en Colombie, il y a du nouveau dans le secondaire: En effet, les directeurs des lycées ont maintenant la responsabilité de décider des modalités du baccalauréat qu'ils veulent établir dans leur institution. Les professeurs travaillent donc à la préparation des épreuves en langues, y compris l'Espagnol, l'Anglais et le Français.

FRANCE: A.N.E.F.L.E

L'ANEFLE, l'Association Nationale des Enseignants de FLE, a changé de président: Pierre-Loup MAZERAND a repris le flambeau de Jean-Noël MIRA et une des premières décisions prises a été d'apporter un soutien plus affirmé au bulletin de liaison de l'association: " Le Trèfle". Chaque numéro de ce dernier présente maintenant un contenu homogène, à la fois riche d'enseignement sur des sujets de pédagogie

du FLE, et riche d'informations sur la situation des enseignants de FLE au sein des universités françaises.

On sait en effet que, malgré l'importance reconnue de leur action dans le cadre de la formation des boursiers étrangers en France, malgré l'approche de la date de 1993 et de ses implicites linguistiques au sein d'une future Europe sans frontières, nombre d'enseignants de cette discipline bien spécifique qu'est le FLE, n'arrivent pas à obtenir une intégration, pourtant bien normale, au sein d'une université.

L'ANEFLE continue donc à mobiliser ses membres ainsi que ses représentants pour obtenir gain de cause.

(affiliation à l'ANEFLE et abonnement au Trèfle:
8, place St-Jean, 69005- LYON).

FRANCE : A.P.L.

SITUATION ACTUELLE de l'ASSOCIATION des PROFESSEURS de LETTRES.

"D'une part le gouvernement de Monsieur ROCARD multiplie les effets d'annonce en laissant entrevoir ce que l'on n'osait pas espérer depuis longtemps : la réhabilitation des enseignants victimes de leur statut par un effet pervers du jeu des institutions..

L'enjeu étant politique au sens le plus élevé du terme, il a fallu rassembler, créer un nouveau consensus et tenter de satisfaire tout le monde à la fois : les enseignants, les parents, et faire la synthèse de toutes les contradictions possibles en cédant pour finir à la loi du nombre, sans obtenir l'adhésion des plus informés. Les médias, comme il est naturel, se sont fait l'écho d'une gigantesque discussion, d'un évènement dont les données demeurent confuses : la France entend accorder à son école un effort financier sans précédent, mais les appétits catégoriels avivés par tant de promesses risquent de tout faire échouer...

D'autre part nos collègues légitimement impatients ou ... sceptiques s'en remettent aux puissances habilitées à négocier, ou se replient sur eux-mêmes. Ils finissent par oublier que leur avenir dépend essentiellement du rôle que la société leur aura reconnu. Les commissions de réflexion sur les programmes piétinent à quelques nuances près : tandis que les scientifiques sont encouragés par le cabinet de Monsieur ROCARD, les philosophes provoquent et les littéraires ronronnent. Il semble que les missions soient inégalement définies et que la réforme -hypothèse de travail- des rythmes scolaires interdise à chacun de trop s'engager. En lettres, les programmes en vigueur ne paraissent pas menacés pour l'instant ; cependant leur mise en oeuvre laisse plus que jamais à désirer, de nombreux établissements continuant à ignorer les instructions. L'A.P.L. qui se flatte d'avoir reconnu la valeur de ces instructions et programmes n'en méconnaît pas les inconvénients et a toujours déploré que les professeurs de lettres n'aient pas reçu la formation requise.

A ce sujet, comment ne pas répéter que l'autonomie des établissements favorise la disparité, subordonne la qualité de l'enseignement des lettres au bon vouloir de tel ou tel administrateur, conduit les héritiers à se rassembler dans les refuges de l'élite où précisément les problèmes des programmes sont accessoires ? L'A.P.L. a considéré, cette année encore, que son rôle

était de combattre les méfaits des politiques antérieures ; tout comme les décisions de Monsieur E. FAURE ont jadis précipité le déclin des langues anciennes dans le second degré, la globalisation d'une part et l'autonomie croissante des établissements d'autre part, ont accéléré le déclin de nos collèges et de nos lycées dont la qualité eût été l'atout décisif de la France dans cette Europe qui inquiète tant à mesure qu'elle pénètre dans les esprits. Justement, pouvons-nous ignorer cette dernière perspective ? Quand bien même nous nous rangerions à l'avis des plus craintifs, l'avenir de notre école n'en serait pas moins déterminé par les conjonctures internationales. Quel que soit le choix de chaque adhérent de l'A.P.L., chaque professeur de lettres, c'est en garantissant la qualité de la formation de chaque personne, en refusant la confusion de la langue maternelle avec les langues étrangères, en développant l'aptitude à l'analyse, à la synthèse, à l'abstraction, que le système éducatif français continuera d'affirmer son originalité et contribuera à assurer l'indépendance de notre pays, en même temps que son rayonnement. Voilà ce que l'A.P.L. a toujours voulu dire à ses interlocuteurs officiels. Or depuis le printemps dernier, nous avons été allègrement ignorés par le Ministère.

C'est l'occasion de rappeler inlassablement le texte lu à Thessalonique, au nom des séries 3-1 et 3-2, qui demandait aux "autorités" de "favoriser la création ou l'action d'associations de professeurs de français et de commissions nationales pour les programmes de français ou les associations seront officiellement représentées ès-qualité et appelées, dans un esprit de véritable partenariat, à participer à l'élaboration des objectifs, des programmes, des instructions, de l'évaluation des méthodes et des manuels de l'enseignement du français"...

C'est bien pourquoi nous entendons réagir autrement que les syndicats et les partis politiques : notre champ de réflexion n'est pas moins vaste, il s'en faut, mais nos buts, par conséquent notre langage, sont radicalement différents. Aucune de nos initiatives -j'insiste- n'a été inspirée par le souci de défendre une corporation, voire une catégorie ; notre action aux côtés de l'A.P.L.A.E.S. (1) au mois d'avril ne le sera pas davantage. Nos rencontres avec les parents d'élèves les plus ouverts à la discussion, nos débats avec les syndicats, la participation de plusieurs d'entre nous à divers Comités et Commissions, ont été animés par un seul souci : affirmer la valeur de notre conception de la culture dans une démocratie moderne et je ne doute pas que nous ayons été compris par nos interlocuteurs. Le succès de notre délégation au congrès de la F.I.P.F. à Thessalonique le démontre : l'A.P.L. gagne à se faire connaître !

Nous avons d'autre part été nombreux à prendre enore davantage conscience que la dimension internationale de notre mission constituait un des ses aspects les plus importants et les plus fructueux. C'est ainsi que les liens qui se sont créés cet été avec plusieurs associations se renforcent chaque jour. Ils nous ont permis de présenter au Québec, les programmes pédagogiques d'enseignement assisté par ordinateur élaborés par des collègues de l'A.P.L. et de recevoir au Rectorat de Versailles notre ami Lucien FINETTE qui a suscité l'enthousiasme de nombreux collègues en leur expliquant, documents à l'appui, le succès de son Projet d'Utilisation du Latin pour l'amélioration du Français.

Dans ce domaine aussi, nous avons ressenti que notre réflexion doit prendre appui sur une organisation solide : le Bureau formé par une longue année de réorganisation (secrétariat,

trésorerie, Bulletin) est constitué par une équipe aguerrie, où l'on a appris, je crois, à surmonter les divergences de sensibilité. Tel est l'acquis le plus appréciable de cette année de travail.

L'équipe, je l'espère de tout coeur, sera reconduite, enrichie (je salue par exemple l'arrivée encore récente d'une collègue qui a accepté le dossier des lycées), poursuivra sa tâche, aura davantage le loisir de penser, saura mener avec méthode l'action des adhérents, même les plus isolés, suscitera sans plus tarder les bonnes volontés, sans oublier que le mot résister signifie aussi créer tout comme nous l'enseigna par son exemple, l'ami dont le souvenir continue de nous éclairer, Maurice LACROIX.

Pour le président, Henri GUINARD,
A. WEISS du Bureau de la FIPF

Rapport moral approuvé à l'unanimité moins une abstention.

(1) Association des professeurs de langues anciennes de l'enseignement supérieur.

GHANA

Nos lecteurs se souviennent de la récente célébration en décembre dernier, du 30e anniversaire de la fondation de la GAFT (Ghana Association of French Teachers) et de l'éditorial de Pierre ALEXANDRE à ce sujet dans le n° 41 de la Lettre de la FIPF.

La GAFT publie un bulletin spécial à l'occasion de cet évènement.

Au sommaire :

- Des échos du colloque du 30e anniversaire
- Un aperçu de certaines institutions d'enseignement du français.
- D'autres organisations d'enseignement au Ghana.

Ce bulletin plein d'informations extrêmement intéressantes se termine assez curieusement sur le témoignage d'un professeur Ghanéen de français qui cite plusieurs exemples d'incidents au cours desquels, parce qu'il avait été pris pour un francophone, probablement togolais, sa sécurité avait été mise en danger par ses propres compatriotes.

Il conclut en disant qu'il n'est pas suffisant de faire en faveur de la langue française, l'effort qui est fait à l'école, mais qu'il convient que la radio et les médias s'emploient à éduquer les masses au sujet des francophones, afin de faire tomber certaines barrières qui peuvent exister encore entre locuteurs de langues différentes.

GRANDE-BRETAGNE

La représentante de la British Association of Language Teachers, (BALT) membre de la FIPF, nous communique l'information suivante :

"J'ai le plaisir de vous annoncer la création en janvier 1990, d'une nouvelle et importante organisation en Grande-Bretagne. Cette organisation, l'A.L.L. - The Association for language Learning -, regroupe toutes les autres associations des enseignants

de langues étrangères en Grande-Bretagne... et elle devient une organisation "parapluie" pour tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement de ces langues. Donc la BALT et la MLA (Modern Languages Association) cesseront leur fonctionnement en décembre de cette année.

En ce qui concerne la FIPF, un développement important est à signaler : l'A.L.L. aura une section française -phénomène qui n'existait pas auparavant, ni dans la BALT, ni dans la MLA- aussi bien qu'une section italienne, allemande, russe, espagnole, néerlandaise. Chaque section aura son autonomie dans des limites de l'ALL; et cela signifie un fonctionnement exécuté d'une manière plus efficace, plus précise, plus sûre, plus définie que celui des anciennes associations, qui représentaient toutes les langues étrangères.

Il existe depuis un an, un comité intérimaire pour le français, mais il y aura une sélection nationale au mois de juillet. Ce comité provisoire consiste en cinq membres de la BALT et en cinq membres de la MLA.

Le comité français de l'ALL, se réjouit d'avance de consolider ses liens avec la FIPF"

Doreen COYLE

HONDURAS

Nous recevons au moment de mettre sous presse, une excellente nouvelle de ce pays sur lequel "le soleil de la FIPF ne s'était pas encore levé", (pour reprendre l'image de notre Président!)

Une Association des professeurs de français du Honduras, APROFAH, vient d'être créée et représente déjà 70% des professeurs de français de ce pays.

L'association a déjà envoyé les premiers documents pour présenter sa demande d'affiliation à la F.I.P.F. Celle-ci devrait être prononcée par le Bureau International réuni en Juin. Nous espérons être bientôt en mesure de donner à nos lecteurs un aperçu de la situation de la langue française et de son enseignement dans ce pays.

INDE

L'Association of Indian Teachers of French, (IATF) a tenu les 17 et 18 février derniers à Pondichéry, le congrès national des professeurs de français. Salué par le premier ministre lui-même, ainsi que par le lieutenant gouverneur et le ministre principal de l'Etat, et beaucoup d'autres personnalités du monde politique et universitaire, ce congrès s'est déroulé dans de bonnes conditions et nous attendons la publication des actes, probablement dans la "revue de l'AITF" dont le comité de rédaction est constitué, pour en donner davantage de détails dans notre "Lettre".

Une première, et luxueuse, publication annonçant ce congrès, donne également un nombre d'articles sur l'état de la langue française et de son enseignement en Inde.

- Les départements de français en Inde (Borges)
- L'enseignement primaire en français (Hariharame)
- Enseignement du français scientifique : Nouvelle approche (Dannirselvame)
- pour une réorientation de l'enseignement du FLE en Inde (Savouriradjane/Venguattaramane).

IRAN

Le professeur A. OMSHEI; Président fondateur de l'Association des Professeurs de Français d'Iran (APFI), nous fait parvenir un rapport sur la situation du français dans ce pays, dont nous extrayons les informations suivantes :

Après la Révolution Islamique, 8 écoles privées francophones, plus le lycée mixte et laïque Razi ont été fermés. A l'heure actuelle, seuls quelques rares lycées de Téhéran proposent un enseignement réduit de FLE.

Au niveau supérieur, environ 4500 étudiants suivent des cours de langue ou de littérature française, 750 étudiants de français sont inscrits dans le "Centre des langues étrangères" créé à la suite de la fermeture de l'Institut franco-iranien. Par ailleurs, un programme élémentaire de français existe depuis peu à la télévision iranienne.

Mais bien entendu, en Iran comme ailleurs, c'est la demande pour l'anglais qui est prédominante. Il faudrait, pour ranimer l'intérêt pour la langue française,

- que la francophonie internationale fasse parvenir aux écoles et aux Instituts de français, des livres et des revues en français et en particulier dans les domaines scientifiques et techniques

- qu'un programme d'aide à l'enseignement du français langue seconde soit mis en oeuvre pour les disciplines universitaires.

Ce n'est qu'au prix d'un renouveau de l'aide culturelle française, que la langue française pourra éviter de disparaître totalement.

IRLANDE

Le bulletin, hiver/printemps 1989 de la FTA (French Teachers' Association of Ireland) contient, parmi d'autres articles, une recherche sur l'acquisition du langage et la classe de langue, un nouveau concept dans l'enseignement des langues étrangères (celui d'Euro-langues) et un article sur la mort de l'intelligence.

Deux pages sont consacrées, par Sean FERRICK, à la FIPF et au VIIe congrès de Thessalonique. Retenons la conclusion : "Un sujet considéré comme important pour les recherches et les études des prochaines "Journées de Réflexion" de juin sera le triangle pédagogique "Enseignant, Apprenant, Technologie" et leurs rôles respectifs dans une situation en perpétuel changement".

ILE MAURICE

L'Association Mauricienne des Enseignants de Français (AMEF) a eu une année scolaire 88-89 bien remplie. On se souvient que l'AMEF avait, à Pâques 1987 fort bien organisé le 3è congrès de l'APFA.

Un an plus tard, l'AMEF a été l'organisatrice pour le pays du grand concours " L'Ecole en Fête" lancé à l'initiative du Bureau pédagogique de l'Alliance Française de Madagascar.

A la suite de cette expérience couronnée de succès, l'AMEF a pu envoyer deux représentants à Madagascar à l'occasion de l'organisation de ce même concours dans la grande île.

Le 1er Février 89, le secrétaire-général de l'AMEF a participé à une conférence sur "l'esclavage et le marronage" et a parlé de la perception des esclaves dans la littérature mauricienne.

Ce même mois, le Président de l'AMEF, M.A.Taher, a publié une étude critique sur "La rue Cases-Nègres" de J.Zobel.

En mars, le président et le secrétaire-général de l'AMEF ont participé à un séminaire organisé par le syndicat mauricien des examens, sur les réformes de l'enseignement du français à l'île Maurice.

Pendant cette même période était prévue la parution d'une "Anthologie des récits courts du XIX^e siècle à l'île Maurice".

PARAGUAY

L'A.P.P.F. fête ses vingt ans

L'Association paraguayenne des Professeurs de Français fête cette année vingt ans de travail consacrés à la diffusion du français au Paraguay.

Au cours de ces vingt années d'activités, notre Association a contribué avec un dévouement constant à la promotion de la langue et de la culture française.

En tant qu'ancienne Présidente et membre fondateur, c'est avec une très vive émotion que je relis les dossiers de l'année 1969, où apparaissent les noms des collègues qui dès lors s'engagent à promouvoir l'enseignement du français aux niveaux scolaire, secondaire et universitaire.

A partir de 1973, avec l'aide précieuse du Service Culturel de l'Ambassade de France, nous avons pu élaborer des programmes et des activités destinées aux professeurs, futurs professeurs et étudiants. Un effort continu a été fait pour diversifier les programmes tenant compte de l'évolution de la pédagogie du F.L.E.

Des séminaires et des ateliers de travail ont été organisés pour permettre un recyclage annuel des enseignants.

Les initiatives prises par les membres de notre association nous permirent une ouverture qui favorisa l'expansion de la langue française sous les aspects les plus divers. Grâce à la mobilisation de professeurs et des institutions, un programme d'enseignement du français à la TV a reçu un accueil très favorable de la part du public paraguayen et place notre pays depuis 1985 dans l'avant-garde de l'enseignement télévisuel.

L'A.P.P.F. s'efforce sans arrêt de dynamiser l'enseignement de la langue française avec le concours étroit du B.A.L. Que ce soit sous la forme d'animations, de festivals, de concours, chaque année apporte à nos jeunes apprenants une motivation pour s'approcher de la culture française.

Un regard en arrière peut nous assurer que le résultat a été fructueux, car la richesse de la culture française est dans l'actualité, mieux connue dans notre pays.

Nous n'avons qu'à souhaiter qu'elle le demeure, avec toutes ses indéniables valeurs culturelles et que ceux qui viendront après nous, conscients de l'espace conquis, sachent le préserver et favoriser l'essor fécond qui vise à promouvoir le progrès à travers la culture française.

SUEDE :

Comme chaque année, le compte rendu des activités de l'Association des Enseignants de français en Suède (AEFS) est fourni. Sous l'infatigable houlette de Gunhild KIHMBERG sa présidente, et de Gunhild BROMAN, sa vice-présidente, l'AEFS fourmille d'activités :

- 1000 membres adhérents pour l'année écoulée
- Un bulletin tiré en 1100 exemplaires quatre fois par an
- Des journées pédagogiques, des expositions, des séances de cinéma ou des conférences
- Des échanges d'étudiants : une vingtaine de lycéens suédois au Togo, accueil d'une collègue togolaise à Stockholm
- Participation aux Commissions d'attribution de bourses aux professeurs
- Participation aux activités de la CEO (Réunion de Stockholm en octobre 1987, Trossingen en octobre 1988) et de la FIPF (7ème congrès mondial à Thessalonique, réunion des bureaux internationaux)
- Mise en place de stages de formation continue (au Crau du Sapt à Vanosc en France)
- Coopération avec 3 autres pays scandinaves dans le cadre du Comité de Coopération Nordique.

et ceci n'est bien sûr qu'un résumé très succinct de l'ensemble des activités de cette bourdonnante association !

TANZANIE:

Nous ne recevons que rarement des nouvelles de Tanzanie, pays où les services postaux sont pour le moins irréguliers.

Nous avons été informés avec regret que la mauvaise qualité des relations postales avait, entre autres causes, été à l'origine de l'annulation du séminaire de l'APFA qui devait avoir lieu courant Juin 89 à Dar-Es-Salam. Ce séminaire qui devait réunir les représentants des associations de Zambie, Zimbabwe, Botswana, Kenya, Malawi et Ouganda avait pour thème : "*L'évaluation des méthodes élaborées localement*", et devait servir d'étape préparatoire au IV^e Congrès de l'APFA prévu à Lomé au Togo en juillet 1990.

Une nouvelle tentative est en cours pour relancer cette réunion pour Janvier ou Février 1990.

Ce n'est pourtant pas que l'association tanzanienne soit inefficace, puisqu'elle a organisé dans les mois passés de nombreuses activités.

En effet, du 5 au 8 décembre 88 a eu lieu à Arusha, un séminaire national sur les problèmes de l'enseignement du français en Tanzanie. Ceci était organisé en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale de Tanzanie, ainsi que les services de l'Ambassade de France dans ce pays.

Des extraits des discours et interventions prononcés à cette occasion, ont été publiés dans le bulletin de l'Association du 1er trimestre 89.

Les principaux thèmes de réflexion de ce séminaire étaient les suivants:

- Le contexte culturel dans l'enseignement du français en Tanzanie,
- Etude comparative entre la méthode locale "ALPHA" et d'autres méthodes utilisées dans le pays.
- Les problèmes institutionnels

Les résolutions et recommandations formulées au terme de ce séminaire, seront présentées au Ministre de l'Education Nationale.

ZAIRE :

Nous saluons avec plaisir la parution du bulletin n° 00 (décembre 1988) de l'Association Zaïroise des Enseignants de Français.

Après un éditorial où il lance un appel à la collaboration de tous les enseignants zaïrois pour la rédaction du nouveau bulletin, le professeur Nyembwe NTITA, secrétaire général de l'AZEF rappelle la naissance de l'Association actuellement présidée par le professeur Kazadi NTOLE.

L'adhésion de cette association à la FIPF fut prononcée par le Bureau International le 27 mars 1988.

L'AZEF s'est par ailleurs portée candidate pour l'organisation du VIIIe congrès mondial des professeurs de français, et cette candidature, la première candidature africaine à cette grande manifestation, sera examinée par le Bureau de la FIPF à la fin du mois de juin 1989.

Le bulletin se termine par la publication des statuts de l'association à laquelle nous souhaitons un complet succès dans son entreprise de rassemblement des enseignants de français du Zaïre.

LE FRANCAIS DANS VOS PAYS .

BRESIL : RIO de JANEIRO

L'Association des Professeurs de Français de la Région Métropolitaine de Rio de Janeiro a monté, en collaboration avec le Secrétariat d'Etat à l'Education et à la Culture de Rio de Janeiro, un projet pour commémorer le Bicentenaire de la Révolution française.

Ce projet est composé de trois parties :

1- Cycle de conférences sur la Révolution française et la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, qui met en valeur le fait historique en France et ses influences en Amérique latine et dans le monde. Il a lieu à l'Académie Brésilienne des Lettres.

2- Concours de monographies destiné au lycéens des écoles officiel du 2nd degré, dont le thème est : "La Révolution française et l'indépendance du Brésil". Le candidat gagnant recevra un billet RIO/PARIS/RIO, pour assister aux festivités de la semaine du 14 juillet à Paris.

3- Exposition et projection de vidéo sur la Révolution française qui circuleront dans différentes municipalités de l'Etat de Rio de Janeiro, avec la collaboration directe du Consulat Général de France à Rio de Janeiro.

BURUNDI

Nous recevons de notre correspondant au Burundi, la bonne nouvelle suivante :

Un projet de statuts d'une Association Burundaise des Enseignants de Français a été remis au Ministre de l'enseignement primaire et secondaire de cet Etat.

Cette association regrouperait les trois niveaux d'enseignants de français, du primaire au supérieur.

Nous souhaitons vivement que le Ministre donne son accord à la création d'une telle association qui permettrait aux enseignants de français de ce pays, de participer pleinement aux activités pédagogiques de l'APFA et de la FIPF.

CAMBODGE

Dès 5 heure du matin, levée du couvre-feu, la population Khmère s'active, et cette activité n'est ni discrète, ni silencieuse. Tous les klaxons sont au travail, les hauts-parleurs aussi et le moindre d'entre eux fait sans doute un mètre de haut. Mais après tout, ce monstrueux charivari, cet incroyable tohu-bohu se fait dans une certaine bonne humeur, plus amène sans doute que celle qui règne dans les rames de métro du petit matin des grandes mégapoles du monde.

C'est le sourire d'une population qui, dix ans après, sort lentement du noir cauchemar qu'elle a vécu de 1975 à 1979, quatre années pendant lesquelles les portes de l'enfer se sont ouvertes pour amener ce pays au bord de la destruction TOTALE. Le tiers de la population assassiné, la totalité des écoles, des hopitaux, des centres de connaissance dans tous les domaines, détruits. La capitale laissée à la jungle tropicale pendant 4 ans, ville fantôme livrée aux rats et aux serpents... Tout ceci dans une inqualifiable indifférence du reste du monde...

Nous ne pousserons pas plus loin ce qui pourrait être un extrait de reportage de Paris-Match, pour nous concentrer sur un point précis :

" L'état actuel et les perspectives de la langue française en République Populaire du Kampuchéa ".

C'est ce problème que le Secrétaire Général de la FIPF, à la demande du haut Conseil de la francophonie, est allé étudier au cours d'une mission effectuée du 6 au 13 avril 1989 à Phnom Penh.

Qu'en est-il de la situation de cette langue ?

Elle reste pour l'instant une langue connue d'une très grande partie de la population âgée de plus de 40 ans, du guide au cyclo-pousse en passant par le commerçant. Elle est pratiquée, et fort bien, par la quasi totalité des responsables administratifs, politiques et gouvernementaux à tous les niveaux et dans toutes les branches. Elle reste la langue de communication entre les 3 peuples de la péninsule Indochinoise : Cambodge, Laos et Vietnam.

Mais depuis 15 ans, elle n'est plus enseignée dans les écoles, et pendant 4 ans, de 75 à 79, révéler qu'on en avait la connaissance pouvait signifier la mort immédiate pour soi-même et pour toute sa famille. Des milliers d'innocents francophones ont été ainsi massacrés !

Comment s'étonner que la langue française ne représente plus dans ce pays ce qu'elle y représentait avant 1975 ! Cette langue, malgré le prestige qu'elle garde, malgré l'importance qu'elle

conserve pour beaucoup, est en train de s'éteindre... vite !

Conscients de ce problème, conscients de la fermeture apparemment inexorable de cette porte vers l'occident que représentait la connaissance du français, les dirigeants et responsables dans tous les domaines, souhaitent redonner à l'enseignement en français, une importance nouvelle.

Grâce à l'aide de l'Alliance Française, deux enseignants français forment depuis 4 ans, les futurs médecins, pharmaciens et dentistes qui ont absolument besoin de connaître le français pour consulter la seule documentation médicale encore existante dans le pays. Ce couple d'enseignants a été comme une bouffée d'espoir pour un enseignement au bord de la déroute, comme un symbole du retour tant attendu d'une aide culturelle et économique française. Depuis un an, deux autres collègues se sont joints à eux pour former en français les futurs cadres, les traducteurs-interprètes.

Mais il s'agit d'une goutte d'eau dans l'océan des besoins! Les impératifs sont multiples, appartiennent à tous les niveaux de l'activité économique, commerciale, administrative etc... et les Organisations non Gouvernementales qui travaillent avec tant de dévouement dans ce pays sont bien incapables de faire face à la demande.

Il faudrait d'abord former des enseignants : au moins 200 dans un premier temps, car si le Ministère de l'Education souhaite d'ici 4 ou 5 ans ré-introduire l'enseignement du FLE dans les dernières années du secondaire, il ne sait pas encore à qui confier cet enseignement ! Le problème se pose aussi pour l'anglais, mais les Australiens n'ont pas attendu avant d'offrir des bourses de formation et douze futurs professeurs d'anglais reçoivent actuellement des cours en Australie !

A quand, enfin, l'intervention de la France ?

Seules des décisions politiques intervenant au niveau des organismes intergouvernementaux francophones, peuvent encore sauver le français dans le seul pays qui pourrait rester, et souhaite francophone, dans toute la région d'Asie/Océanie.

Mais avant l'an 2000, IL SERA TROP TARD !

N.B. : Un rapport détaillé de cette mission a été adressé au Haut Conseil de la Francophonie. Il pourra être consulté sur place au Secrétariat Général par les collègues qui le souhaitent.

CANADA

L'Association Canadienne des Professeurs d'Immersion a demandé son affiliation à la FIPF. Celle-ci ne saurait manquer d'être prononcée par le Bureau International de la Fédération lors de sa prochaine réunion.

Nous avons d'ores et déjà reçu de l'ACPI leur bulletin pédagogique "Le Journal de l'Immersion".

Cette technique de l'immersion c'est-à-dire de l'enseignement de la langue française par l'utilisation de cette langue pour l'enseignement d'autres matières, connaît un succès exemplaire au Canada où plus de 200.000 élèves étudient maintenant le français grâce à ce procédé pédagogique

Les deux numéros de la revue que nous avons reçus (mai et octobre 1988) frappent d'abord par la multiplicité des collaborateurs : collègues de tous niveaux, de toutes disciplines, de toutes régions, ils écrivent pour décrire leurs expériences d'enseignement du français par les arts plastiques, par la chanson, le théâtre, les mathématiques etc... Nulle fanfaronnade dans cette relation des expériences de chacun : simples récits de réussites ou d'échecs d'enseignants toujours en quête d'un mieux dire, d'un mieux faire !

Dans l'ensemble, une réussite impressionnante par le biais d'une technique pédagogique qui ne cesse de s'affiner depuis vingt ans !

COREE DU SUD

Nous publions le compte rendu annuel d'activités de l'Association Coréenne des Professeurs de Français pour l'année écoulée.

- Concours de langue et civilisation françaises à l'intention des élèves de 2e année des lycées organisé en collaboration avec le Bureau d'Action Linguistique. 3 lauréats en 1988 et 5 lauréats en 1989 ont gagné un voyage en France.
- Séminaire sur l'enseignement du français au lycée, organisé en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale et le Bureau d'Action Linguistique (Université Sungkyunkwan, Suwon, 26-27 novembre 1987). Un comité de l'ACPF a présenté une communication : "Analyse de 5 manuels en usage dans les lycées".
- Publication d'un "Bulletin de l'Association Coréenne des Professeurs de Français", présentant des communications de membres de l'ACPF et de professeurs d'Universités. Rédacteur en chef : Monsieur LEE Sang Min.
- Constitution de Bureaux Régionaux de l'ACPF, chargés de projets locaux.
- Participation du Président de l'ACPF au Congrès mondial de la FIPF (Thessalonique, août 1988). Présentation d'une communication sur "La culture confucianiste et la potentialité des grands groupes".
- Organisation, en collaboration avec le BAL, d'un atelier sur "l'enseignement assisté par ordinateur", animé par Madame Jeanne EL ANDALOUSSI (Ecole Française de Séoul, décembre 1988).
- Organisation de stages de recyclage des professeurs des lycées à Séoul, Kwangju et Pusan, en janvier 1989, avec la collaboration du Bureau d'Action Linguistique.

PROJET

- Voyage en groupe en France
- Elaboration de cassettes audio pour la classe (chansons françaises)
- Constitution d'un comité de réflexion sur les manuels qui sortiront l'année prochaine
- Organisation de stages
- Organisation d'un concours de langue
- Publication d'un deuxième bulletin

. Pour une association qui ne compte qu'à peine deux ans d'âge, l'ACPF fait preuve d'un beau dynamisme. Souhaitons-lui de continuer avec autant d'entrain en 1989/90.

COSTA RICA :

Nous saluons avec plaisir la publication du n° 1 de la revue pour les professeurs de français de ce pays :

"BALISTICA, revue du BAL de Costa Rica, n° 1, octobre 1988".

Jean-Claude Duthion, attaché linguistique, explique ainsi le titre, quelque peu déroutant, de la revue dont il est l'éditeur : "la Revue suit la mode de langage actuelle chez les didacticiens et professeurs de français langue étrangère : la réussite dépend de la "stratégie d'apprentissage" adoptée après le "ciblage" des besoins du public".

Il assure, en conclusion, qu'elle sera "un lieu de rencontre où tous les amis intéressés sont invités à faire entendre leur voix". Souhaitons-lui une carrière ... victorieuse !

Dans son n° 2, "BALISTICA" affirme sa vocation qui est l'échange. Echange de continent à continent, dans le monde occidental qui s'est rétréci, comme le dit l'Ambassadeur de France, Daniel Guilhou, qui ajoute : "Approfondissons notre connaissance de nos langues respectives, de nos traditions, de notre histoire déjà si mêlée."

Relevons un article sur les traditions indigènes au Costa Rica, accompagné d'un conte et d'un poème en bribri et la recette de la "chicha", boisson traditionnelle. Ainsi la chicha de yuca provient du manioc broyé et mastiqué par les femmes et recraché dans un bac où on le laisse fermenter. A votre santé !

DJIBOUTI

Le journal A.O.B. du C.E.S. d'Ambouli, que nous recevons régulièrement, a donné la parole à ses étudiants.

Que de leçons à retenir pour nous, les professeurs, de ces commentaires spontanés !

Celle que nous retiendrons en priorité pour ce numéro, c'est celle-ci : La leçon de modestie que nous donne le multilinguisme de ces enfants pourtant loin d'être parmi les mieux nantis de la planète :

"Je m'appelle Mohamed. J'ai d'abord appris la langue AFAR, puis j'ai appris le SOMALI. J'ai ensuite appris le français et je commence à apprendre l'anglais. J'éprouve souvent des difficultés de "traduction". Professeurs, sachez que de nombreux élèves sont dans mon cas.

Ah ! J'oubliais de vous dire que je parle aussi l'Arabe !"

Espérons que les enseignants de français sont conscients des problèmes que pose le multilinguisme de leurs élèves, à Djibouti ou ailleurs, dans l'enseignement de la langue française.

Et surtout, qu'enseignants et parents d'élèves réfléchissent au fait que des centaines de millions d'enfants de la planète vivent le multilinguisme au quotidien, avant de protester

haut et fort qu'il est impossible d'envisager d'enseigner plus d'une langue étrangère , ou de deux au maximum, à nos chères têtes blondes!

Les chères têtes brunes en connaissent souvent quatre ou cinq !

JAPON

"Etat présent de l'enseignement du français au Japon"
par Katashi ASAKURA

A l'heure actuelle, la scolarité obligatoire au Japon est de 9 ans : après l'école primaire qui dure six ans, viennent le lycée inférieur et le lycée supérieur comportant respectivement trois années d'études.

Dans le système universitaire au Japon, nous avons 548 universités de deux ans et 465 universités de quatre ans dont environ quarante délivrent la licence de français. Le nombre total d'étudiants s'élève à environ 2.200.000.

Pour les étudiants licenciés qui veulent continuer leur spécialisation en français, nous avons 28 universités qui assurent les cours de maîtrise et 22 universités qui ont les cours de doctorat.

Il est important de préciser qu'au Japon, comme langue étrangère, l'anglais occupe depuis toujours un terrain privilégié. En général, on l'étudie de la première année du lycée inférieur jusqu'à la fin des études universitaires pendant dix ans, et bien que facultative, cette langue est une matière importante à côté de la langue maternelle, pour réussir aux concours d'entrée au lycée supérieur et à l'université.

L'apprentissage du français par contre n'est possible que dans une vingtaine d'écoles japonaises. Dans ces conditions-là, l'enseignement du français, pour la plupart des étudiants, commence à l'université, comme seconde langue étrangère obligatoire avec l'allemand. Le nombre d'étudiants qui choisissent au départ le français s'élève environ à 200.000, mais l'allemand attire davantage d'étudiants : environ 300.000. Les cours de français comme seconde langue étrangère sont donnés durant les deux premières années, les deux dernières années étant destinées aux cours de spécialisation.

Ceci signifie un total de 240 à 300 heures. Bien sûr, en si peu de temps, il n'est pas facile d'apprendre le français parlé et écrit.

Alors, comment apprendre le français en classe ? En général, pour la première année, les deux cours par semaine sont donnés par deux professeurs, l'un s'occupant de la grammaire, l'autre abordant des textes de lecture facile. En deuxième année, les étudiants lisent des textes français (contes, romans et essais faciles, etc...), en consultant les dictionnaires français-japonais mis à leur disposition, et en classe ils les traduisent en japonais. L'objectif à atteindre à l'université, c'est la compréhension de textes littéraires ou scientifiques.

Cependant depuis quelques années, le nombre d'étudiants qui souhaitent profiter de leurs études pour s'initier à la pratique d'une langue vivante ne cesse d'augmenter. Les raisons en sont évidentes : la multiplication, d'une part, des échanges économiques

avec les pays de la Communauté Européenne dont bien sûr la France et d'autres pays francophones et le développement extraordinaire du tourisme d'autre part. D'où la nécessité d'améliorer les méthodes d'enseignement du français. Aujourd'hui, la plupart des écoles ont des laboratoires de langues munis du matériel le plus moderne qui soit et dont l'utilisation fréquente accorde la priorité à la compréhension et à l'expression orale sur la lecture et la rédaction, avec pour objectif de faire acquérir à l'étudiant une compétence de communication orale et écrite, de telle sorte qu'il puisse utiliser le français comme langue véhiculaire dans l'avenir.

En ce qui concerne l'enseignement d'autres langues étrangères, aujourd'hui, dans beaucoup d'établissements universitaires, le chinois, le coréen, le russe, l'espagnol ont été ajoutés aux programmes d'études, comme deuxième ou troisième langue.

MALI

Notre attention a été attirée par un article de Jean-Pierre PERONCEL-HUGOZ paru dans "Le Monde" du 9 avril 89. Dans cet article, nous apprenons qu'"au Mali, selon un rapport d'experts, environ 35% des 380.000 enfants maliens scolarisés le seraient dans le système arabo-islamique. L'arabe est en passe de devenir, au Mali, la langue du secteur commercial, le seul à fournir des emplois alors que l'administration francophone n'en crée plus et paie mal ses fonctionnaires.... Pour un nombre grandissant de maliens, l'arabe signifie scolarité gratuite, bourses d'études nombreuses, métier après le diplôme d'arabe."

Il est bien entendu souhaitable que les jeunes maliens connaissent AUSSI l'arabe, mais il est plus ennuyeux qu'ils apprennent l'arabe A LA PLACE du français. Si les écoles publiques n'ont pas les moyens d'offrir pour le français, les facilités que donnent les écoles privées pour l'arabe, il convient de les aider; nous souhaitons rappeler qu'il existe une association malienne de professeurs de français qui connaît de difficiles conditions d'existence, et que parmi d'autres associations, celle des "Bénévoles franco-maliens pour l'aide au développement de l'arrondissement de Mourdiah", Organisation Non Gouvernementale dont nous avons déjà parlé dans Kaléidoscope N°38, lutte pour promouvoir, encourager et développer la francophonie auprès des enfants et des adultes maliens.

(Bénévoles franco-maliens: Studio 56; AFTAM

56 Rue des fillettes 93300 AUBERVILLIERS)

NIGER

Dans un pays où le taux de scolarisation reste globalement faible (21%) et où en milieu urbain, les classes "surchargées" sont courantes, le français reste la langue de travail et la langue d'enseignement.

Mais un programme d'écoles expérimentales mis sur pied en 1971, a commencé à donner une part de plus en plus importante aux langues nationales (haoussa, zarma, fulfuldé, etc...). Elles servent de langue d'enseignement pendant les deux premières années et le français est introduit progressivement dès la troisième année. L'arabe est par ailleurs une langue qui connaît un regain d'emploi tant dans l'enseignement que dans la vie courante. Il existe deux collèges franco-arabes à Niamey et l'université islamique des Etats d'Afrique de l'ouest est également implantée au Niger.

Il n'y a plus d'enseignants français au niveau de

l'enseignement primaire, mais 70% des effectifs des enseignants du secondaire sont des coopérants français ainsi qu'environ un quart des universitaires.

(informations extraites d'une interview de l'Ambassadeur du Niger à Paris, publiée dans le n° 14 de "Temps futur", bulletin de la Confédération Syndicale de l'Education Nationale en France).

PEROU

Nous avons reçu le rapport de fonctionnement du Bureau de l'Association Péruvienne des Professeurs de Français (APPLEF) pour l'année 87/88. Nous extrayons ces passages d'un rapport par ailleurs fort chargé et qui témoigne de la grande vitalité de l'association au Pérou:

Malgré la demande importante de formation de la part des enseignants, il y a de nombreuses difficultés à organiser des activités pédagogiques formatrices le Samedi matin.

Pour les activités culturelles par contre, 4 tables -rondes/débats organisées sur les thèmes suivants:

- Le français au Pérou et dans le monde,
- L'autonomie,
- L'interculturel,
- La francophonie,

ont connu un succès certain, et se sont avérées être les activités correspondant le mieux aux désirs et aux possibilités des enseignants.

Les séances de ciné-club ont elles aussi connu beaucoup de succès. Quant au théâtre, la troupe de l'APPLEF composée uniquement de non francophones, a présenté en français deux pièces:

- "Le bel indifférent" de Jean Cocteau,
- "Casando" de Beckett.

Avec un total de 10 représentations pour les deux pièces, on peut légitimement considérer que pour un début, ce fut un succès.

D'autres activités envisagées par le Bureau au début de son mandat n'ont malheureusement pas pu être menées à bien, faute de subventions.

Un autre point qu'il convient de regretter, est la difficulté de décentraliser vers la province, certaines des activités pédagogiques de l'association. C'est pourquoi, lors de la dernière assemblée générale, une réforme des statuts de l'association a été approuvée. Elle permettra la création de "régions", dans le but de faciliter les échanges interprovinciaux et de décentraliser les activités.

Tout en reconnaissant que la présente situation du Pérou et en particulier de ses enseignants de français rend difficile l'engagement des membres de l'association vers davantage d'activités, le Bureau appelle à la vigilance devant la diminution du nombre des membres de l'APPLEF et devant l'apparente passivité de certains.

SOUDAN

Un écho de la semaine culturelle du Département de français de l'Université de Khartoum (Soudan) :

Voilà quelques extraits de l'allocution du professeur Youssuf Fadl Hassan, vice-chancelier de cette université :

Depuis sa création, au cours de la rentrée universitaire 1962-63, ce Département s'est attaché, toutes ces années durant, à assumer un rôle éminemment positif dans la vie soudanaise, tant sur le plan de la vie publique qu'académique. Il y a aujourd'hui plus de 300 diplômés de français dont un certain nombre est entré dans la fonction publique soudanaise et dans d'autres domaines, pour ne citer que la diplomatie, l'administration, le journalisme, la traduction et l'enseignement. Un certain nombre d'entre eux ont pu accéder aux plus hautes charges de l'administration soudanaise ainsi que dans diverses institutions régionales et internationales. De même, le Département n'a cessé d'être un forum vivant de relations avec le monde extérieur. Outre la participation active de ses professeurs aux séminaires et congrès tenus hors du pays, le Département abrite actuellement le siège de l'A.P.F.A. (Association des Professeurs de Français en Afrique).

S'il est réconfortant de souligner ici le rôle qu'a joué et joue toujours le Département de Français dans le processus de la construction nationale et dans la diffusion des connaissances et de la culture, il convient aussi de mettre en exergue l'aide appréciable et appréciée accordée par le Gouvernement français et par ses diverses institutions universitaires, afin que ce Département puisse assumer sa noble tâche dans les conditions les meilleures. (...)

Notre souhait est que cet esprit d'échange et de coopération acquière toujours plus de constance et de vigueur pour le bien de tous. A ce propos, je suis sincèrement ravi de constater que, répondant à cet appel et à cet esprit, Son Excellence le Chargé d'Affaires de la Confédération helvétique, nous honore de sa présence et a fait don d'un nombre important de livres au Département de Français.

UNION SOVIETIQUE

Ca bouge ! partout ! Dans les domaines politiques, économiques bien sûr, tout le monde en parle, mais aussi dans le domaine pédagogique.

Depuis un an, un Comité Populaire à l'Education s'est substitué aux trois ministères de l'enseignement qui existaient auparavant. Convaincu de l'utilité de notre fédération par les rapports qu'il a entendus de la part des collègues russes qui avaient participé à notre 7ème congrès, le Président de ce Comité, Monsieur IAGODINE, a donné des instructions à l'Institut Maurice Thorez de Moscou pour que ce dernier travaille au lancement d'une Association Soviétique des Professeurs de Français.

Lors d'un récent voyage à Moscou en mai dernier, le Secrétaire Général de la Fédération a pu se rendre compte de l'état d'avancement de ce travail : des statuts sont maintenant rédigés et seront proposés aux professeurs de français lors d'un grand rassemblement qui est prévu en octobre prochain. Cette association sera ouverte à tous les membres individuels ou collectifs qui souhaiteront y adhérer, à tous les niveaux d'enseignement.

Les professeurs, on s'en doute, ont été vivement intéressés par cette perspective. Déjà à RIGA, en Lettonie, le doyen de l'université, le professeur André BANKAVS, a fondé le 5 mai 1989, une association Lettone de professeurs de français. Les professeurs de l'Institut des langues étrangères de TBILISSI en Géorgie, ont pu confirmer au Secrétaire Général lors d'une récente rencontre, qu'ils

souhaitaient également susciter un mouvement de rassemblement professionnel des enseignants de français.

La boule est lancée !... Avec un potentiel de plus de 20.000 enseignants de français, l'Association Soviétique pourrait prendre place très bientôt au rang des membres les plus importants de la FIPF. Il n'y a pas de doute que la qualité impressionnante de la formation que reçoivent les professeurs ainsi que de l'enseignement qu'ils dispensent, en feront des partenaires de travail avec lesquels les contacts ne pourront manquer d'être fructueux.

Enfin, nous espérons que la naissance de cette grande association facilitera la mise en place d'une future Commission de la FIPF pour l'Europe Centrale et de l'Est.

Les choses bougent ! ... Elles bougeront encore bien davantage dans un proche avenir !...

* * * * *

JOURNEES DE REFLEXION PEDAGOGIQUE

XXè ANNIVERSAIRE

DE LA F.I.P.F.

* * * * *

Dernières précisions concernant l'organisation des travaux des journées du 22 et du 23 juin, telle qu'il est possible de les prévoir au moment de la mise sous presse de la "LETTRE" n° 42:

Jeudi 22 juin :

-10h :Ouverture de la session.

-Appel des pays représentés.

-Présentation des journées par le Président Jean-Claude GAGNON.

INTERVENTIONS:

-Mustafa ZOUARI:Directeur Général de l'Education et de la Formation à l'Agence de Coopération Culturelle et Technique.
" Orientations du programme d'éducation et de formation à l'A.C.C.T. "

-Younis el AMIN:Président de l'A.P.F.A, commission pour l'Afrique de la F.I.P.F.
" Développement de l'enseignement en français. "

-Roland DELRONCHE:Vice-président de la F.I.P.F et président de l'Association Belge des Professeurs de Français(langue maternelle).
" Actions socio-culturelles "

-Lis KORNUM: Membre de l'Association Danoise des Professeurs de français.
" Les industries de la langue et l'enseignement du/en français ."

12h :Intervention du Ministre de la Francophonie:
MONSIEUR ALAIN DECAUX

" Education et formation au sommet de Dakar ."

13h :Déjeuner du XXè anniversaire.

15h à 18h :Déroulement des ateliers:

- 1.1 -"Le français, langue des professions"
Younis El AMIN.
- 1.2.1 -"La réorganisation des programmes d'enseignement"
Jean-Pierre BELAND.
- 1.2.2 -"Attitudes et actions de professeurs devant une
éventuelle simplification de l'orthographe"
Dominic AMUZU.
- 2.1 -"Intensification des échanges culturels"
Doreen COYLE.
- 2.2 -"Expériences francophones:intégration,multiculturel."
Raymond LE LOCH .
- 2.3 -"La traduction en français au service de toutes les
cultures".
Francis CHILIPAINE.
- 3.1 -"Attitudes et actions des professeurs devant TV5, la
vidéo-cassette, l'ordinateur,..... et le livre ?
Lis KORNUM

Vendredi 23 juin:

09h/11h: -Soit participation à la fin des travaux des
ateliers et rédaction du rapport de synthèse,

-Soit participation au tour d'horizon
international sur la situation du français dans les
pays représentés.

11h30/13h:-Présentation des rapports de synthèse des
travaux en ateliers (10' / groupe)

-Clôture des journées de réflexion pédagogique.

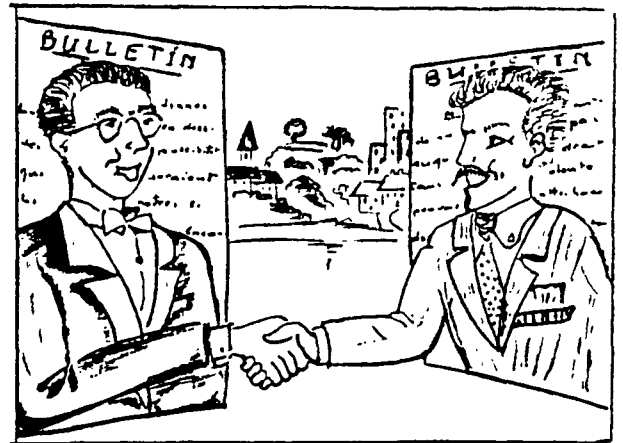
* * * * *

Directeur de la publication:Jean.A.SOUILLAT
avec la collaboration de Roland DELRONCHE, vice-président de la FIPF
Secrétaire de Rédaction:Jeanine RIU
Tirage:2400 exemplaires- 4 numéros par an-
Imprimé au C.I.E.P ,1 av.Léon Journault - F-92311 SEVRES Cedex

KALÉIDOSCOPE

SUPPLEMENT au N° 42 de "UNE LETTRE de la FIPF"

JUIN 1989



FRANCOPHONIE.

A l'occasion de sa visite officielle à Bruxelles le 17 avril 1989, Alain Decaux, ministre délégué à la Francophonie, a été reçu par l'Assemblée de la Communauté française de Belgique, dont l'accueil fut chaleureux. Il a prononcé une allocution sur le thème "la Francophonie, un atout nouveau pour la défense du français".

Valmy Féaux, ministre-président de la Communauté française de Belgique, l'a remercié et a prononcé un discours dont voici quelques extraits : "Lorsque plusieurs chefs d'Etat africains et maghrébins, notamment Léopold Sédar Senghor, Félix Houphouët-Boigny, Habib Bourguiba, lancèrent au début des années 60, des appels à la création de la Francophonie, ceux-ci souhaitaient établir des rapports nouveaux avec l'ancienne métropole coloniale, conserver le français comme langue unificatrice à l'intérieur de leur pays et disposer d'une langue à vocation internationale.

Ces appels ne furent pas immédiatement entendus. Pourquoi? Si l'on excepte bien entendu la France, les autres communautés francophones d'Europe et d'Amérique étaient et sont toujours minoritaires dans leur propre pays. Elles ont, dès lors, dû conquérir avec des succès divers une autonomie plus ou moins large. Ce fut, par exemple, le cas de la Communauté française de Belgique qui obtint une première reconnaissance au plan institutionnel en 1980 et dont les compétences en matière de communication et d'éducation ont été considérablement élargies au début de cette année.

Ces conditions sont, depuis quelques temps, réunies pour que nous avancions dans la voie de plus d'unité dans l'action des francophones.

Si les objectifs économiques ne peuvent être absents des perspectives d'avenir, ceux-ci se posent en terme de solidarité plutôt qu'en terme d'intégration. La base de notre unité, le français, n'est pas à élaborer, c'est un immense avantage dont il faut profiter. Et celui-ci nous engage tout naturellement vers la définition d'objectifs communs qui sont d'abord culturels et politiques.

Aucune grande communauté du passé n'a pu se faire entendre sans disposer d'une voix qui rassemble en elle les aspirations de ses éléments. Notre reconnaissance au plan international et l'affirmation de notre présence dans le monde passe certes par l'intensification de nos contacts, mais aussi par la réalisation de

projets communs. Sans quoi la francophonie risque de se transformer en un lieu d'immobilisme et de bavardage stérile.

Actuellement, la télévision et les autres techniques audiovisuelles constituent les médias culturels de première importance. Nous devons affirmer notre existence dans ce domaine si nous ne voulons pas être de plus en plus les diffuseurs des productions anglo-saxonnes et japonaises dont on s'accorde à reconnaître la médiocrité. La mise sur pied de TV5 est un exemple encourageant qui contribue dès maintenant à la diffusion et à l'illustration de nos cultures. Cette voie doit être explorée plus avant par la réalisation d'émissions communes plus nombreuses. La politique du livre est aussi un domaine qui requiert toute notre attention".

UN DRAPEAU POUR LA FRANCOPHONIE

Sur proposition du Niger, la deuxième Conférence des chefs d'Etats et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, a adopté à l'unanimité le drapeau du SOMMET FRANCOPHONE DE Québec comme celui du mouvement francophone tout entier. L'emblème, formé, sur fond blanc, d'un cercle composé de parties colorées de rouge, bleu, jaune, vert et violet, symbolisant les cinq continents, peut être utilisé uniquement sur les couvertures des actes et des documents se rapportant aux résolutions adoptées lors des sommets francophones. Des démarches sont effectuées actuellement pour déposer le logotype auprès de l'Organisation mondiale de propriété intellectuelle, à Genève.

(Information extraite des "BREVES" du Commissariat Général de la Langue Française).

FRANCOPHONIE EN ESPAGNE

Nous extrayons d'un numéro spécial d'octobre 1988 de la revue espagnole "Ici et Là", les lignes suivantes sur les conclusions de la

"lère rencontre internationale de la FRANCOPHONIE en Espagne"

Le rapport de synthèse est dû à Louise Dabène, de l'Université Stendhal, Grenoble III :

" Tout d'abord, il ressort à l'évidence que rien ne sert désormais de remettre en cause le statut acquis par l'anglais: passeport obligatoire du XXIe siècle. Mais il est tout aussi évident que ce qui sera décisif désormais c'est la maîtrise d'une deuxième voire d'une troisième langue, et que dans cette perspective, les langues européennes conservent toutes leurs chances. Ensuite il apparaît indispensable de rapprocher l'enseignement du monde environnant, le monde de l'éducation ne doit plus ignorer le monde de l'entreprise : ils doivent "surfer sur la même vague". Ceci entraînera peut-être de la part des enseignants, le renoncement à un certain perfectionnisme linguistique au profit d'un développement des stratégies incitatives à la communication, peut-être aussi l'instauration d'une certaine hiérarchisation des objectifs : l'horizon du bilinguisme parfait peut s'estomper si l'on y substitue des objectifs plus limités : développement de la compréhension réciproque, par exemple, dans un premier stade de l'apprentissage.

Il serait déplorable que l'importance croissante de la formation continue fasse perdre de vue le rôle fondamental de la formation initiale et en particulier l'intérêt qu'il y aurait à

développer l'enseignement précoce des langues étrangères, comme le montrent les exemples canadiens et suisses : rien ne remplacera, en effet, la valeur formatrice des premiers apprentissages qui permettront ensuite aux suivants de s'enraciner sur un terrain déjà fertilisé.

FRANCOPHONIE SUISSE

"La Suisse au Sommet francophone de Dakar" :

Le journal "Le Jura libre" du 4 mai 89 exprime sa satisfaction de voir que la Suisse ne sera plus simplement "pays observateur" mais sera représentée "à part entière" au Sommet francophone prévu pour la fin mai 89 à Dakar. Il regrette cependant que le Conseil Fédéral n'ait pas jugé indispensable de confier la représentation du pays à ce sommet, à un fonctionnaire de langue maternelle française.

Le mouvement Romand a donc fait savoir qu'il serait représenté à Dakar et se manifesterait le cas échéant, face à la presse internationale.

Il semble que la pression de la Suisse romande n'ait cependant pas été suffisante pour que leur pays soit représenté dans un autre grand évènement à venir de la francophonie: "Les jeux de la francophonie" qui seront organisés au Maroc du 8 au 22 juillet 89. La Suisse sera de ce fait, le seul Etat européen dont une des langues nationales est le français, à refuser de prendre part à cet important rendez-vous international.

Fort heureusement, l'unanimité fédérale semble acquise pour poser la candidature de la Suisse comme pays d'accueil du VIII^e Congrès mondial des professeurs de français. Mais sur ce point, il faudra attendre la décision du Bureau International de la FIPF en juin 89, pour savoir quel pays aura été choisi parmi les quatre candidats: L'Argentine, la Catalogne, la Suisse et le Zaïre!

"FRANCOPHONIES"

Nous saluons avec plaisir la naissance d'un nouveau bulletin intitulé "Francophonies".

Sa première parution est datée de février 1989, et il est édité par le Secrétariat Permanent des peuples francophones au Québec.

Comme l'explique son président, Philippe Sauvageau, le néologisme pluriel du titre exprime "la compréhension et l'adhésion du Secrétariat à l'idée d'égalité dans la diversité des personnes, des Communautés, des Gouvernements et des Etats qui créent l'espace francophone".

Parmi les nouvelles annoncées dans ce n° 1, retenons la fondation d'une chaire d'études francophones à l'université de Laval à Québec, ainsi que la proposition que le Secrétariat a faite auprès des organisateurs du Sommet francophone, de créer "un Sommet du milieu associatif au plus tard un an après le sommet de Dakar".

Si cette proposition était acceptée, les organisations francophones pourraient pleinement "servir de relais du public vers le Sommet et du Sommet vers le public".

"FRANCOPHONIES" toujours !

Le n° 28 de REFLET présente un dossier sur "les francophonies". Claude Olivieri et Pierre Frémont qui ont préparé le dossier, ont eux aussi jugé indispensable d'avoir recours au pluriel, pour marquer qu'au sein de cette "Communauté solidaire", il y avait

lieu de distinguer une pluralité au moins dans les formes.

Après avoir examiné les différentes comptabilités utilisées pour recenser les francophones (avec des variations allant de 100 à 400 millions!), le dossier présente les critères linguistiques mais aussi géographiques, économiques et culturels qui permettent le regroupement des espaces francophones.

En terminant par une revue des principales institutions de la francophonie, les auteurs permettent ainsi au lecteur d'être mieux informé d'un fait qui malgré les dérives, les contestations, les implicites approximatifs, a affirmé son existence et affiné son sens de façon incontestable au cours des trois dernières décennies plus particulièrement.

PEDAGOGIE.

PEDAGOGIE ET ECHANGES SCOLAIRES

"La Flèche", le journal de l'Association des professeurs de français de Finlande, publie dans son numéro 20, la lettre d'une jeune lycéenne finlandaise de 16 ans qui passe son année scolaire dans un lycée français à Bourges, et au sein d'une sympathique famille d'accueil.

Succès de l'opération : "je n'ai pas seulement appris à parler le français couramment, mais j'ai aussi appris beaucoup de choses sur la vie elle-même ! J'ai appris à voir mon pays différemment après avoir vécu dans un autre pays".

Quel meilleur vecteur de paix peut-il y avoir que cette compréhension de l'autre qui se développe au cours de pareille expérience ?

Il faut que ces pratiques se multiplient ! Les pays scandinaves, la Finlande et la Suède en particulier, semblent être à l'avant-garde de ce mouvement d'échanges de lycéens.

Que leur exemple soit suivi ! Ce devrait être le souhait de tous les enseignants, et pas seulement de ceux de français !

ECHANGES EN CLASSE

Le numéro 30 de REFLET présente une intéressante analyse des composantes des "échanges en classe". Le "rituel" dans les situations de classes, en particulier de classe de langue, est bien connu de tout professeur qui a réfléchi à l'organisation de sa classe et à ses diverses composantes. Ceci n'empêche pas "l'imprévu" qui en secoue inmanquablement le déroulement à un moment ou à un autre, jaillissant des profondeurs d'un état culturel de l'élève que le professeur n'avait pas pu anticiper pour cause d'ignorance.

La méthode communicative ne va pas sans risques pour les différents acteurs de la classe, et c'est ceci que Francine CICUREL, coordinatrice de ce dossier, démontre par un certain nombre d'exemples particulièrement judicieux et qui montrent "combien puissants sont les risques de compétition et de dérapage des rôles dans la situation de classe de langue".

"PANORAMIQUE sur l'EVOLUTION des PROGRAMMES"

C'est sous ce titre que Yannick Boulay passe en revue l'évolution des programmes d'enseignement du français en Afrique "francophone" au cours des 3 dernières décennies (Diagonales n°9-janvier 89)

Un bilan assez décevant sans doute, mais qu'il est bon de garder en tête si l'on veut évaluer avec honnêteté les difficultés auxquelles sont confrontés les enseignants de français de ces pays.

Pendant une dizaine d'années après la période coloniale, la tradition d'un enseignement normatif de grammaire, dictée, rédaction, basé sur un critère d'enseignement en français langue maternelle se maintient.

Au début des années soixante-dix, les ministres de l'Education Nationale des pays concernés ouvrent les programmes à une approche plus moderne de l'enseignement :

- une approche de français langue seconde ou étrangère
- une grammaire rénovée qui prend en compte les dernières approches linguistiques
- une plus grande place à l'expression tant orale qu'écrite.
- une introduction des littératures africaines d'expression française.

Autant d'ouvertures dans le bon sens qui auraient dû déboucher sur un meilleur enseignement.

Malheureusement les objectifs de ces programmes diffèrent considérablement selon qu'ils sont exprimés par des responsables politiques, administratifs ou pédagogiques ! De plus, toutes ces bonnes intentions ont été balayées par la grande tornade démographique qui ne laisse plus de place à l'expérimentation pédagogique moderne. La formation des maîtres n'a pas, elle non plus, toujours été adaptée à l'évolution des programmes.

Tout ceci fait que l'on assiste trop souvent à un retour à un enseignement de type traditionnel, seul refuge d'un enseignant assiégé par des troupes trop nombreuses, démunis de matériel pédagogique et démunis aussi des connaissances théoriques qui permettraient de mieux faire face à certaines situations.

Un tableau somme toute assez sombre, mais il est vrai que le continent africain n'est pas le seul à "avoir mal à son enseignement" !

PEDAGOGIE ET DISCOURS INTERCULTUREL.

Dans le BULLETIN de l'ASSOCIATION QUEBECOISE des ENSEIGNANTS de FRANÇAIS LANGUE SECONDE, (vol. n°10, N 1, 1988), nous trouvons deux articles remarquables, l'un de Claire Kramsch, professeur au Massachusetts Institute of Technology, l'autre de Patrick Charaudeau, professeur à Paris XIII. En voici le résumé :

Vers une pédagogie du discours interculturel par Claire Kramsch.

Malgré son apport positif, l'approche communicative conduit l'enseignement des langues étrangères dans une impasse. La langue

enseignée est culturellement appauvrie parce que trop souvent réduite à ses dimensions pragmatiques.

Il faut donc redécouvrir les richesses du discours interactionnel et interculturel". Comme l'ont montré les sociologues, la langue ne sert pas seulement à échanger des informations. "Une grande partie des échanges verbaux quotidiens sont d'une utilité surtout phatique, impersonnelle. Ils servent à établir, renforcer ou mettre en question certains rapports de force, de pouvoir, de solidarité, certains rôles sociaux, à sauver la face et à exprimer la vision du monde à la fois sociale et personnelle, des participants du discours... Une pédagogie du discours interculturel engage l'apprenant dans une réflexion sur les valeurs rhétoriques, sociales et esthétiques qui sous-tendent le discours". Les valeurs rhétoriques peuvent se résumer en trois règles : la distance (ne vous imposez pas), le respect (donnez des opinions, laissez le choix) et l'amabilité. Les valeurs sociales sont celles que le vocabulaire et la syntaxe présentent au-delà de leur valeur purement linguistique. Les valeurs esthétiques considèrent le "langage comme mode d'expression affectif, social, interpersonnel".

Pour Claire Kramsch, "discours transactionnel et discours interactionnel forment la base nécessaire pour essayer de développer une compétence interculturelle qui est en définitive le but ultime de l'enseignement des langues".

Dans cette phase, l'enseignant doit permettre à l'apprenant de "développer un discours interculturel unique, car il sera formé d'un entendement dans les deux mondes et d'une compétence de comportement dans les deux mondes, mais qui lui laissera le choix de jouer le jeu comme et quand il veut".

Q'il s'agisse de manuels, de textes littéraires ou d'émissions télévisées, une pédagogie contrastive s'impose pour permettre à l'élève de comprendre la culture-cible mais aussi sa propre culture.

Et l'auteur de conclure : "*..le discours interculturel découvre les différences, les respecte et en tire plaisir... Une pédagogie du discours interculturel est ainsi une pédagogie d'émancipation.*"

Ce que communiquer veut dire par Patrick Charaudeau.

Pour comprendre ce qu'est la communication, il faut se débarrasser de trois idées fausses, de trois illusions :

- l'illusion de la transparence dénotative du signe (un mot=une chose),
- l'illusion platonicienne du mot comme miroir de la pensée,
- l'illusion esthétisante de la pensée (communiquer, c'est bien parler).

Le langage est pluriel et le signe est opaque ; il résulte d'une triple conceptualisation : référentielle, contextuelle et situationnelle.

Vu sous l'angle situationnel, "communiquer, c'est conquérir le droit à la parole en tenant compte des contraintes du marché social du langage pour mettre en scène du discours". Celui qui veut prendre la parole doit soit posséder la légitimité, en fonction de son savoir ou de son pouvoir, soit acquérir la crédibilité, ce qui dépend de son savoir faire dans quatre activités langagières : informer, persuader, séduire, inciter.

La conquête de la parole doit tenir compte de la valeur marchande des mots, révélatrice de l'identité sociale de ceux qui les emploient. Ce sont là les contraintes du marché social du langage où le langage va être "mis en scène".

Pour affronter l'autre, l'interlocuteur, il faut se livrer à un calcul sur l'identité et les compétences de l'autre et mettre en place un coup stratégique en usant de persuasion ou de séduction, c'est ce que Patrick Charaudeau appelle "la mise en scène du langage".

L'auteur termine en insistant sur trois points importants pour l'avenir : la formation initiale et continue des enseignants, l'instauration entre l'enseignant et le chercheur d'un dialogue pour donner un sens aux activités pédagogiques de la classe, et le courage de résister éventuellement aux modes pédagogiques. "J'ai trop vu les effets dévastateurs ou trompeurs des modes (en France avec la grammaire générative, en Amérique avec le français fonctionnel) pour ne pas tirer le signal d'alarme".

LINGUISTIQUE

TOUJOURS LA REFORME DE L'ORTHOGRAPHE

Dans Parlements et Francophonie n° 70-71 de l'Association internationale des parlementaires de langue française, Pierre Lexert, écrivain et poète valdôtain, publie le texte d'une conférence qu'il a prononcée à Turin en 1987 devant des professeurs italiens et français.

L'auteur entend se placer entre le laxisme anarchisant et le rigorisme stérilisant :

"Que l'on puisse regimber contre des étrangetés orthographiques, des usages obsolètes, des anomalies syntaxiques, des jargons professionnels ou administratifs - rien de plus normal, et d'ailleurs souhaitable, sous réserve cependant, si l'on ne se contente pas de vitupérer, qu'on procède par palier, avec pragmatisme et discernement, tout en se ralliant - sauf à le provoquer - à quelques consensus de suffisante autorité. Je m'explique :

. Par palier, car une langue est un corps vivant, lequel ne saurait sans en être fortement affecté, supporter d'un coup toute une série d'interventions "chirurgicales".

. Avec pragmatisme et discernement, parce qu'il est actuellement préférable de donner le pas au réalisable sur l'utopie et qu'il importe de supporter la plus ou moins grande facilité d'application, les effets secondaires probables et la nature des résistances éventuelles (psychologique, corporatives ou viscérales...) - toutes choses qui détermineront des priorités, des hiérarchies.

. Sous le couvert d'une suffisante autorité enfin, collective si possible (mais ce peut être le bon écrivain sûr de son fait ou un éminent philologue) dont la compétence indéniable, garantissant le bien-fondé des mesures préconisées, en encourage, facilite et avalise l'adoption.

La langue en effet, ayant pour fonction d'exprimer le plus justement et de communiquer le plus efficacement possible, il est indispensable de n'en rien retrancher, ou négliger, qui puisse perturber son économie, altérer la cohérence du discours ou susciter, soit des malentendus, soit des perplexités. Ce sont là j'estime, de sains critères pour juger de l'opportunité et de la pertinence d'une réforme, d'une latitude ou d'une simple tolérance.

RECHERCHES SUR L'ORTHOGRAPHE

L'Association pour l'Information et la Recherche sur les Orthographes et les systèmes d'écriture (AIROE) a donné naissance à un nouveau bulletin d'information, AIROE-INFOS n° 1, et elle y présente l'ensemble des groupes qui la constituent.

- GROUPE REFORME-AIROE

Le groupe "Réforme" s'est réuni régulièrement tous les mois. Il a mis au point un tract qui, compte tenu de la fréquence des fautes, propose en priorité :

- . la correction des anomalies,
- . la simplification de l'usage des mots composés,
- . la suppression de l'accent circonflexe, sauf ambiguïté ("tâche/tache"),
- . la simplification de certaines consonnes doubles, en commençant par les verbes en "eler" et "eter" et par les dérivés en "on" et "an" ("fonctionel", "paysane"),
- . la simplification dans certains cas de l'accord du participe passé, notamment avec les verbes pronominaux.

- GROUPE HISTOIRE-AIROE

- GROUPE ODE-AIROE

Le groupe Ordres et désordres de l'écrit (ODE) a pour objectif de créer une dynamique autour des problèmes de structuration de l'écrit (dyslexies -dysorthographies, difficultés d'apprentissage, etc.), dans une dimension à la fois graphique et textuelle.

Ce groupe vise à donner à l'activité des chercheurs "une prise réelle sur le cours des choses" (Cl. Hagège), permettre la rencontre entre les praticiens (enseignants, (ré)éducateurs, psychopédagogues, psychiatres, neurologues...) et la confrontation des points de vue théoriques.

- GROUPE PEDAGOGIE-AIROE

Le groupe Pédagogie-AIROE est ouvert à tous les enseignants, formateurs, chercheurs, étudiants, psychopédagogues, qui veulent réfléchir et travailler à l'élaboration d'une pédagogie active de l'orthographe destinée à différents publics : élèves d'école primaire, de collège, de lycée, adultes en formation, apprenants d'origine étrangère, etc.

L'objectif de ce groupe est la connaissance explicite du fonctionnement des grands secteurs de l'écrit, avec à terme la production d'outils utilisables dans les classes.

Les travaux, centrés sur la didactique de l'orthographe élément de la communication écrite, s'appuieront sur la démarche de "résolution de problème", la théorie de référence choisie étant celle

du plurisystème graphique (Nina Catach, CNRS-HESO).

Renseignements et suggestions :

AIROE- 56, rue Louis-Bertrand à F-94200 IVRY-SUR-SEINE (France)

Tel.: (1) 49 60 40 09

EVALUATION

Parmi les préoccupations des enseignants, on trouve celles qui ont trait à la transmission du savoir et celles qui concernent l'effet de cette transmission. Le professeur est tenu de mesurer le résultat de son enseignement chez ses élèves et indirectement (sauf s'il pratique la politique de l'autruche) d'évaluer sa propre efficacité. Il est à la fois partie et juge. Il exerce deux rôles considérés comme incompatibles dans la vie ordinaire où on verrait difficilement l'entraîneur d'une équipe de football jouant le rôle d'arbitre dans un match où elle serait engagée.

C'est peut être en partie cette situation paradoxale qui nous pousse à concevoir des techniques d'évaluations de plus en plus fines.

Pourquoi évalue-t-on ? Comment évalue-t-on ? Qu'évalue-t-on ? A ces questions fondamentales posées par Monique Lebrun, le numéro 7" de QUEBEC FRANCAIS de mars 1989 essaye de répondre d'une manière générale et dans le contexte québécois.

Sur le même thème, rappelons que le numéro 80 du FRANCAIS AUJOURD'HUI de décembre 1987 offrait d'intéressantes réflexions.

TERMINOLOGIE

LA BANQUE des MOTS, revue de terminologie française publiée par le Conseil international de la langue française, n° 36, 1988.

Au sommaire de ce numéro :

- un vocabulaire de l'industrie de la maille.
- un glossaire des mots de la cuisine du XIVE au XXe siècle.
- une "anthologie" des mots reçus. Robert Catherine fait un relevé d'un millier de ces mots qui vont par paires et constituent ce qu'il est d'usage d'appeler les clichés. Il s'agit des images mentales que la culture nous impose à travers le vocabulaire. Le paradoxe est bien que tout apprenant de français doit les connaître pour les éviter au moins dans la langue écrite !
- un article d'Hubert Joly "De Francophonie" où il dénonce deux erreurs concernant la francophonie. La première est *la croyance de certains naïfs (?) que tous les habitants des pays appartenant à la francophonie parlent et écrivent le français comme les natifs de Romorantin (...).*

La seconde erreur tient du fait que le mot francophonie impliquerait que la langue française est la seule pratiquée dans les pays francophones (...). La principauté de Monaco est le seul pays monolingue de la francophonie (...). Les vrais problèmes linguistiques de la francophonie sont ceux des relations avec les langues nationales ou maternelles ou bien avec la langue anglaise, le flamand ou l'allemand, voire l'italien (...).

La philosophie de tout cela est qu'il ne faut pas sacrifier une langue à l'autre mais au contraire appuyer l'enseignement de

l'une sur l'enseignement de l'autre. Quoi de plus clair et de plus pédagogique que l'enseignement contrastif des grammaires ?

Malheureusement, selon l'auteur, de tels ouvrages sont rares, voire inexistants et de toute manière aucun n'est utilisé.

CONGRÈS , COLLOQUES ET SEMINAIRES .

SEDIFRALE

Les Sessions pour Enseignants et Chercheurs de Français Langue Etrangère (SEDIFRALE) sont consacrées aux études de langue et de littérature française en Amérique latine et aux caraïbes. Elles ont pour but de réunir les professeurs de français de tous les degrés d'enseignement ainsi que des chercheurs dans le domaine de la didactique de l'enseignement des langues.

Réalisé tous les dix huit mois ou deux fois par an, ce congrès est l'occasion d'un échange d'informations et d'expériences, de confrontations de points de vue qui peuvent conduire à une perception plus juste des contradictions de la réflexion pédagogique et aboutir à une amélioration de la pratique dans les salles de cours.

En outre, la participation des chercheurs spécialisés en didactique des langues permet d'établir un lien fonctionnel entre les avancées de la recherche et les préoccupations de l'enseignement.

Cette rencontre permet ainsi la création de liens entre les professeurs et les organismes, non seulement à l'échelle de toute l'Amérique Latine mais également entre l'Amérique Latine et d'autres parties du monde.

A une époque où les "nouveautés" se succèdent à un rythme accéléré, il est important que le professeur sorte de sa salle de classe et rencontre ses collègues pour essayer de mieux distinguer ce qui est un simple phénomène de mode et ce qui présente un intérêt réel. Ainsi, ce congrès peut jouer un rôle appréciable dans la formation des professeurs.

L'organisation de chaque congrès est confiée à une ou plusieurs institutions du pays d'accueil, universités ou associations qui reçoivent l'aide du gouvernement et de différentes institutions nationales ou internationales.

Les SEDIFRALE, par leur mobilité et leur caractère international, peuvent répondre en même temps aux besoins de l'ensemble de la région, stimulant dans le pays d'accueil le développement des études françaises. La formule d'un congrès unique permet d'unir les efforts des parties intéressées et d'éviter une dispersion préjudiciable des moyens disponibles.

JUSTIFICATIFS - OBJECTIFS :

Les SEDIFRALE (Sesiones para Docentes e Investigadores de Frances Lengua Extranjera), sont un congrès bi-annuel qui réunit des professeurs et des chercheurs de l'Amérique Latine et des Caraïbes de même que des professeurs du monde entier.

Les objectifs principaux de ce congrès :

- 1) Réunir des professeurs et des chercheurs de français langue étrangère.
- 2) Confrontation de points de vue.
- 3) Echanger des expériences.
- 4) Définir des démarches communes pour la promotion et la diffusion du français.
- 5) Echanger des informations sur les développements de la recherche dans l'enseignement des langues.
- 6) Etudier les liens interculturels entre la France, les autres pays de langue française et l'Amérique Latine.

Pour la première fois, ce congrès se déroulera à Belo Horizonte dans l'Etat de Minas Gerais au Brésil du 30 juin au 7 juillet 1989.

Ce choix est justifié par la commémoration du bi-centenaire de la Révolution Française, dont les idées ont eu une répercussion indéniable sur le mouvement de l'Inconfidência Mineira.

Parallèlement à l'organisation de cette 7^e.SEDIFRALE brésilienne, nous apprenons que sera organisée une rencontre latino-américaine sur le thème de "Liberté, Egalité et Fraternité". Cette rencontre sera présidée par Mme Danièle MITTERRAND et se déroulera en présence d'Alfonso Pérez Esquivel, prix Nobel de la Paix.

C.I.E.F.

Le Conseil International d'Etudes Francophones tiendra son prochain congrès mondial à la Martinique du 20 au 28 avril 1990.

Pour tout renseignement, s'adresser à:

Michel TETU, Président du CIEF,
Département de littératures, Université de Laval
Québec. Canada G1K 7P4.

XIIIe BIENNALE DE LA LANGUE FRANCAISE

La prochaine Biennale de la langue française aura lieu du 20 au 24 août à Québec dans les locaux de l'Université Laval.

Les Biennales ont pris leur essor à Namur (Belgique) en 1965.

Le thème de la Biennale 1989 sera "Exprimer la modernité en français": il se subdivisera en sous-thèmes : Comment se former en français, travailler en français, communiquer en français, créer en français, décider en français, se regrouper en français.

Renseignements : Madame Yolande COUDERC ; 21 rue Ernest Renan ; F-75015 PARIS.

A.I.P.L.F. :

La 7^eme Assemblée générale de l'Association Internationale des Parlementaires de Langue Française se déroulera à l'invitation de la section française, à Paris du 9 au 16 juillet 1989.

Cette conférence aura l'avantage de se tenir pendant les principales manifestations de la commémoration du Bicentenaire de la Révolution française.

L'assemblée générale sera essentiellement consacrée à l'étude des thèmes suivants :

- débat général : "le français, langue de liberté, langue de solidarité"
- commission parlementaire : "la coopération interparlementaire en milieu francophone"
- commission de coopération et de développement : "la coopération à la base entre collectivités décentralisées" ; "la coopération multilatérale en milieu francophone"
- commission culturelle : "la place du français dans les organisations internationales" ; "le français, langue des techniques et des télécommunications".

Nous souhaitons à cette assemblée générale, à laquelle la FIPF sera représentée, un plein succès.

COLLOQUE INTERNATIONAL DE CORTE

Les langues polynomiques (Université Pascale Paoli Corte Corse)

SEPTEMBRE 1990 : du lundi 17 au vendredi 22

Organisé par le Centre de Recherches Corses (Université de Corte)

- Théorie : les "langues polynomiques" sont-elles des langues ? Toutes les langues sont-elles polynomiques ? Faut-il rechercher d'autres formes de conceptualisation ?

- Modalités d'existence de diverses langues dont on peut penser qu'elles répondent à la qualification de "polynomiques". Description des fonctionnements.

- Didactique des langues polynomiques. Comment les enseigner (écrit et oral) ?, comment gérer pédagogiquement cette situation ? Quel est l'avenir d'une pédagogie variationniste (stratégie provisoire avec perspective d'unification ou nouvelles formes d'autogestion langagière ?).

Pour tout renseignement, s'adresser :

D. BOSSEUR-SALINI - Centre de Recherches Corses

Université Pascal Paoli - F 20250 CORTE

LES ETATS GENERAUX DES LANGUES

Sous ce titre révolutionnaire s'est tenu du 26 au 29 avril à Paris, un important colloque de 1300 personnes venant de très nombreux pays.

Cinq thèmes principaux ont été débattus :

- L'enseignement et l'apprentissage
- Le rôle des médias et des nouvelles technologies
- Les politiques linguistiques
- Les langues et le droit au travail
- Les langages et la coopération

Des actes seront publiés qui donneront l'essentiel des débats, mais sans attendre, il semble qu'un consensus soit général parmi les participants sur la nécessité de préparer au plurilinguisme, et non au bilinguisme, les citoyens du monde du XXI^e siècle.

Malheureusement, si l'on fait le bilan des difficultés qui se manifestent dès qu'on examine la mise en application des mesures à prendre dans ce domaine, on peut craindre que les Etats, se rendant aux exigences entre autres, de leurs ministres des finances, ne

décident de miser sur la solution de facilité qui sera : "l'anglais, langue de communication de la planète".

D'ailleurs, les Etats Généraux des Langues eux-mêmes, n'avaient pu affronter les difficultés de la tour de Babel puisque les langues de travail étaient le français et l'anglais seulement.

Certes, des facilités de traduction simultanée étaient offertes pour les communications en langues latines par exemple, mais ces dernières étaient notoirement sous-représentées.

Et pourtant, nous avons eu le plaisir d'assister à une conférence de notre collègue Madame Giuliana Bertoni del Guercio, sur le thème

"sensibiliser et préparer à l'ouverture Internationale" ;

Cette conférence fut donnée en italien à un public en particulier d'hispanophones et lusitanophones, qui ne voulurent pas avoir recours à la traduction simultanée. Et la discussion qui s'ensuivit, en français, italien, espagnol et portugais, montre bien qu'au sein de ce monde latin, l'intercompréhension reste possible avec un minimum de formation. Il eut été dommage pour les divers intervenants d'avoir recours à l'anglais pour se comprendre !

C'est pourquoi il est souhaitable, à l'heure où se met en place un peu partout un enseignement de langue étrangère à l'école primaire, de penser à enseigner d'abord la langue du voisin, avant l'anglais obligatoire : l'italien à Nice, l'espagnol à Biarritz, l'allemand à Mulhouse, en ce qui concerne la France par exemple !

UNION LATINE : COLLOQUE de MENTON

Nous reproduisons un résumé du contenu du colloque récemment organisé par l'Union Latine, car ses révélations nous paraissent lourdes de conséquences pour le multilinguisme que nous ne cessons de prôner :

" L'Union Latine, organisation intergouvernementale regroupant 24 Etats, dont les Etats d'Europe de langue néolatine a organisé les 2, 3, 4 mars à Menton un colloque sur la diversification des langues en Europe.

Après des exposés fournis sur la situation réglementaire et l'importance relative, en termes d'effectifs d'élèves, des langues étrangères enseignées dans les 12 Etats, les participants ont constaté que l'Espagne, l'Italie et la Grande-Bretagne n'avaient pas encore franchi le pas conduisant à l'enseignement obligatoire d'une deuxième langue vivante, alors que cet enseignement était imposé au Danemark, aux Pays-Bas, au Portugal, au Luxembourg, dans les lycées allemands et pratiquement généralisé en classe de 4ème en France.

Une hiérarchie tenace des langues dans l'opinion publique, voire dans le comportement des Ministères et des directeurs d'établissements, fait de l'anglais la première langue enseignée, non seulement chronologiquement, mais aussi en termes d'horaires cumulés tout au long de la scolarité (à l'exception de la Belgique, où le français en Flandre et le néerlandais en Wallonie viennent en tête). Sauf au Portugal où les deux langues sont pratiquement à égalité, le français vient presque toujours en second lorsqu'il est offert dans le sud de l'Europe, et l'allemand reste solide, coiffant de peu le français au Pays-Bas. Les langues classées "troisième", c'est à dire l'allemand au sud, l'espagnol partout sauf en France, et l'italien

partout, sont écrasées et n'attirent qu'une infime minorité d'élèves. Le portugais n'existe, dans le secondaire qu'à l'état de traces, essentiellement par ses communautés émigrées.

La tendance à l'enseignement des langues dans le primaire risque de renforcer le déséquilibre en faveur de l'anglais. Ainsi, en France, où l'on ne pourra enseigner les langues latines dans les CM1 et CM2 faute de suivi en 6ème (où ces langues sont absentes), on s'achemine vers 13 années d'anglais successives pour des élèves poussant leurs études jusqu'à BAC + 5 (la plupart des écoles d'ingénieur, des écoles commerciales, etc...).

Le colloque s'est interrogé sur les moyens d'exploiter la proximité relative des pays et des langues (français-italien, espagnol-portugais, allemand-néerlandais) pour introduire dans les cursus des enseignements légers permettant d'éviter que la communication, par exemple, entre Français et Italiens, facile après 150 heures d'études, ne s'établisse en anglais.

Il a unanimement souhaité que les décisions en matière de programme et de choix des langues ne se prennent plus, comme il arrive trop souvent, à l'aveuglette ; les décideurs n'ont pas en main les statistiques requises sur les besoins en langue, très variables selon la dimension et la situation des pays (énormes pour le Luxembourg, beaucoup plus faibles pour la France), et notamment sur les parts relatives des usages professionnels, touristiques, culturels, les premiers étant sans doute surestimés.

Devraient être également menées des études "normalisées" dans tous les Etats de la C.E.E.: quelles sont les motivations et les aspirations des parents et des jeunes eux-mêmes, variables selon les âges ? Quelles conséquences a pour les langues "faibles" la rareté de l'offre de choix dans les établissements ? Quels sont les objectifs pouvant influencer sur la durée et l'intensité de l'enseignement (compréhension passive, lecture, échanges...). Une étude statistique des besoins, des situations et de la difficulté relative des langues remettrait en question l'objectif unique actuel de la "communication". Ces indispensables analyses débouchent sans doute sur une plus grande variété de formules d'enseignement, au détriment des classiques 3 heures/semaine et 40 semaines/an.

En tout cas cette diversification des modules d'enseignement apparaît comme la condition de l'enseignement de la "deuxième langue", indispensables à la préservation des identités culturelles des divers Etats."

CONGRES MONDIAL DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DES TRADUCTEURS

"LA TRADUCTION DANS UN MONDE en MUTATION"

En août 1990, des centaines de traducteurs se rencontreront à Belgrade, en Yougoslavie, pour assister au XIIe congrès mondial de la Fédération internationale des traducteurs (FIT).

Tous les trois ans, la FIT tient un congrès mondial auquel participent des représentants d'une quarantaine de pays pour discuter de l'évolution de ce domaine extrêmement dynamique qu'est la traduction. Le congrès comprend deux volets : le congrès statutaire, auquel participent les délégués officiels des 58 associations membres pour discuter des questions de politique interne et d'administration; le congrès ouvert auquel sont conviés l'ensemble des membres qui appartiennent aux associations nationales de traducteurs affiliées à la FIT.

En 1990, le thème sera : "La traduction, une profession créatrice". Le congrès ouvert, qui aura lieu du 6 au 9 août, offrira dix ateliers traitant de sujets comme la formation des traducteurs et les théories de la traduction (y compris l'histoire et la critique de la traduction), la traduction scientifique et technique, la traduction pour les médias d'information, la terminologie et l'interprétation, pour n'en nommer que quelques-uns.

Les participants auront alors l'occasion d'entendre d'éminents spécialistes, d'échanger avec leurs collègues venus des quatre coins du monde et de se tenir au fait des nouvelles tendances dans leur propre domaine ainsi que dans des secteurs qui leur sont moins familiers. Comme à tous les congrès de la FIT, ils pourront également prendre connaissance des nouvelles parutions grâce à la présence d'exposants, assister à des démonstrations d'aides techniques à la traduction et, enfin, s'informer des activités des colloques à venir et des nouvelles publications grâce à un bulletin publié quotidiennement durant le congrès, le *FIT Flash*.

La traduction, l'interprétation et la terminologie sont des domaines qui évoluent à une vitesse prodigieuse. Le volume de traductions et le nombre de traducteurs dans le monde se sont considérablement accrus ; les méthodes et les technologies se sont développées au rythme des autres domaines du savoir. La traduction est devenue une discipline de plein droit, un sujet de discussion et de réflexion qui touche autant les praticiens que les enseignants et les théoriciens.

On pourra se renseigner sur le XIIe congrès mondial de la FIT en écrivant à l'adresse suivante :

Secrétariat du congrès de la FIT
Kicevska 9 - 11000 Belgrade - Yougoslavie

ALPHABETISER en FRANCAIS

C'est le thème du 42e congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).

Il aura lieu du 9 au 12 août au château Frontenac à Québec.

De nombreuses solutions aux problèmes de l'analphabétisme seront envisagées :

"Aménagements linguistiques, besoins personnels et sociaux, facteurs pédagogiques, besoins personnels et sociaux, etc..."

Date limite des inscriptions : 14 JUILLET

Pour tout renseignement : ACELF
268, rue Marie de l'Incarnation - Québec G1N 3G4

BARCELONE

14è séminaire sur l'enseignement de la langue:

L'Institut des Sciences de l'Education de l'Université de Barcelone, annonce la tenue de son 14ème séminaire annuel sur "L'enseignement de la langue".

Les principaux thèmes d'intervention seront:

-Les objectifs de l'école dans le domaine linguistique. De la communication pragmatique à un usage réfléchi du langage.

-Organisation du curriculum et activités de classe dans la salle

de langue.

- Langue orale et langue écrite; leurs implications.
- Le rôle de la littérature dans l'enseignement des langues.
- La 2è et la 3è langue à l'école.

Un certain nombre de spécialistes ont été pressentis, mais toute proposition d'intervention peut encore être adressée aux organisateurs. Les communications seront acceptées en espagnol, catalan, français et anglais.

Pour tous renseignements:
Miquel SIGUAN/Angels GARCIA
ICE de la Universitat de Barcelona- Plaça de la
Universitat- 08007 -BARCELONA-

À LIRE .

VIVRE la REVOLUTION de l'INTELLIGENCE, d'André-Yves PORTNOF
édition Sciences et Techniques avec la collaboration du ministère des
Affaires étrangères, s.d.

L'auteur, rédacteur en chef de la revue Sciences et Techniques, s'est fondé sur des documents tout à fait sérieux pour nous informer sur les mutations technologiques à venir et "prévoir leurs conséquences économiques, sociales et culturelles".

La publication est attrayante, riche, judicieusement illustrée ; elle donne de la France et des Français une idée plus moderne et plus conforme à la réalité.

Ce livre en a généré un autre: "Le guide pédagogique". Il est l'oeuvre de Bernadette Marchal-Bertrand, Elvira Martinez Canales et Teresa Santos Rojas, et a été publié par le Bureau d'action linguistique et audiovisuelle de l'Ambassade de France en Colombie. Il propose aux professeurs de français de ce pays une gamme variée d'exercices ingénieux. L'assistante pédagogique à Bogota, Bernadette Marchal-Bertrand, aimerait savoir si un guide pédagogique semblable a été élaboré dans un autre pays et elle demande aux collègues intéressés par cet ouvrage de se faire connaître. Voici son adresse:

Officina Lingüística y Audiovisual, Embajada de Francia en Colombia,
Carrera 7a, n° 38-73, Tels. 2875068 -2878065 Apartado Aéreo,
29611 BOGOTA

* * *

L'AFRIQUE LITTERAIRE

n°83-4, 4e trimestre 1988 (2, rue Crétet à F-75009 Paris)

Le numéro s'ouvre par un adieu à Gérard Félix Tchicaya, écrivain congolais par Nicolas MBA-ZUE de l'Université Omar Bongo à Libreville.

"Considéré comme le poète le plus important de la deuxième génération (après celle de Senghor, Césaire, Damas...), TCHICAYA obtint le Grand Prix de Poésie du Festival mondial des Arts nègres de Dakar en 1966..."

Un ensemble équilibré d'études, de nouvelles et de notes de lecture consacrées à la lecture africaine.

LE MAGHREB

Textes choisis et présentés par Fritz Peter Kirsch et Norbert Becker avec la collaboration de Julius Berthold. (Dossiers francophones, Verlag Moritz Diesterweg, Frankfurt am Main- Berlin- München.)

En une centaine de pages, voilà une excellente anthologie de textes d'auteurs maghrébins et de textes sur le Maghreb. Précédés d'une introduction géographique et historique succincte, les extraits sont présentés avec méthode et accompagnés d'un vocabulaire (qui ne recourt pas à la traduction) et de "sujets d'étude". L'ensemble est organisé par thème et suit un ordre chronologique.

A côté du livre de l'élève existe le livre du maître qui offre pour chaque texte des explications et des informations fort claires et fort utiles. Il est complété par des extraits supplémentaires d'un grand intérêt.

L'adresse de verlag MORITZ Diesterweg est Postfach 110651 à D-6000 Frankfurt 1, R.F.A.

* * *

RECHERCHES PEDAGOGIQUES

Revue de l'Association Marocaine des Enseignants de Français, n° 15, mars 1988 et n° 16, juin 1988.

Le premier numéro est un dossier sur l'enseignement de la lecture dans les différentes classes du primaire au secondaire.

Le second rend compte de deux séminaires, celui de l'AMEF, très riche et très varié comme en témoignent - à défaut d'actes - les résumés des communications, et celui de la Section de Langue et Littérature françaises de l'Ecole Normale Supérieure de TAKADDOUM, dont le thème était : "Didactique de l'enseignement du français dans les E.N.S. et C.P.R., sections scientifiques et littéraires non spécialistes du français". Les participants ont examiné à la fois le français comme langue d'enseignement des matières scientifiques et comme langue complémentaire pour l'accès à une documentation spécialisée.

* * *

ICI et LA

(N° 10, janvier 1989)

Après avoir présenté les institutions d'enseignement en Espagne, ICI et LA, s'intéresse à l'enseignement des langues étrangères sur mesure, c'est à dire à l'enseignement qui désire répondre aux besoins de connaissances spécifiques en fonction de l'évolution rapide de la société. L'Acte unique n'est pas sans rapport avec ces préoccupations qui tiraillent la jeunesse actuelle et la nécessité d'améliorer l'enseignement linguistique apparaît là aussi comme inéluctable.

Comme de coutume cette revue présente une diversité d'articles qui concernent entre autres le cinéma, la radio, la littérature, la linguistique. Epinglons un texte de Jacqueline BONIFAY sur l'avenir du français, langue scientifique, dont voici la conclusion :

Si la science française garde une place de premier rang dans le monde, comme tendent à le prouver les récents prix Nobel, les

découvertes médicales, alors les scientifiques pourront parler français, ils seront écouter.

Si au contraire la science française, même avec un rythme effréné de publications en anglais qui seront plus ou moins des redites, ne répond pas aux espérances que l'on fonde sur elle, quelle que soit la qualité de la langue dans laquelle elle s'exprime, elle cessera rapidement d'exister.

* * *

"IDIOMAS"

Nous saluons avec plaisir le n° 1 de Idiomas, publié en particulier grâce à l'infatigable trio de la revue espagnole "Ici et Là" : Arlette OLMOS, Carmen MATA et M. RIVAS.

La profession de foi de l'éditorial que signent conjointement ces trois collègues est simple :

"Il est essentiel que tout citoyen de la nouvelle Europe sache parler deux langues vivantes en plus de sa langue maternelle".

D'où la création de ce nouvel instrument d'apprentissage ou plutôt de motivation à l'apprentissage des langues avec des articles tels que :

- Les langues, une nécessité pour les entreprises.
- L'information internationale : un réseau pour les écoles de commerce.
- La formation commerciale sans frontières.
- "Erasmus et Comett" : un réseau universitaire pour l'Europe.

Les dossiers en faveur de l'Allemand, de l'Espagnol, du Français, de l'Anglais et de l'Italien, présentent des éléments d'information sur les raisons qu'il y a d'apprendre chacune de ces langues et sur les endroits où la chose est possible.

Un certain nombre de grands problèmes ethnolinguistiques du moment sont également évoqués, dont celui de la marginalisation, pour formation linguistique insuffisante, d'un nombre croissant d'enfants d'immigrés.

Bref, une revue de grand mérite dont nous saluons la louable intention et à laquelle la FIPF dans sa lutte pour le multilinguisme, souhaite le meilleur succès !.

* * *

...ET LA GRAMMAIRE

(Le Français dans le Monde, Recherches et applications, février-mars 1989)

Sophie MOIRAND, Rémy PORQUIER et Robert VIVES présentent ainsi ce volume dont ils ont dirigé la mise en oeuvre :

La grammaire est constamment présente dans les préoccupations des linguistes, des enseignants de langue, des professionnels du langage et de la communication. Elle est domaine de recherche, matière à enseigner, outil de référence - voire de contrôle - dans l'utilisation de la langue, la prise de parole et la mise en texte. En conséquence, les regards que l'on porte sur elle

la dotent d'identités et de statuts divers, selon les représentations que l'on en a et les usages que l'on en fait.

Ainsi le terme de grammaire recouvre-t-il plusieurs sens qui, d'une certaine façon sont reliés les uns aux autres : une description grammaticale est toujours mûe par des considérations épistémologiques, didactiques ou utilitaires ; un manuel de grammaire est toujours le produit de modèles de référence ; toute théorie grammaticale est informée par l'observation des utilisateurs de la langue ; et toute recherche, en grammaire aussi, est par nature en perpétuelle évolution, parce qu'elle vise à améliorer les connaissances que l'on a du fonctionnement du langage en général et d'une langue en particulier.

Il ne s'agit pas, dans ce numéro, de se demander : "Qu'est-ce que la grammaire ?". Il s'agit d'étudier, à travers une diversité d'activités et de pratiques concernant la grammaire, ce qui est en jeu et ce l'on explore, ce que l'on met en jeu, lorsqu'on est linguiste, enseignant, didacticien, auteur de manuel ou de dictionnaire ou correcteur dans l'édition.

Un volume très riche qui reflète les recherches actuelles, très utile par les nombreuses bibliographies récentes qu'il propose et qui s'ouvre à des questions nouvelles comme celle de l'élaboration de méthodes du FLE (méthode Orange, Allo France, Cartes sur table, Sans Frontières, Archipel, Rue Lecourbe, Bonne route), par exemple.

* * *

LITTERATURES de LANGUE FRANCAISE HORS de FRANCE

On se souvient de cette anthologie didactique éditée par la FIPF en 1976 et, hélas, épuisée aujourd'hui. Mais cet ouvrage qui innovait en sortant de l'hexagone, a -et nous nous en réjouissons- suscité des émules.

Au Dictionnaire des littératures françaises, les éditions Bordas viennent de donner un pendant, l'Anthologie des littératures de langue française dont les auteurs sont Jean-Pierre de Beaumarchais et Daniel Couty (2 vol.). Les deux livres se complètent et font naître le désir de passer de l'extrait à l'oeuvre intégrale.

Une autre anthologie en langue française vient de voir le jour, Le livre des livres par Vincent Wackenheim et Christine Chaufour-Verheyden aux éditions Prat/Europa qui présente une mosaïque des grands textes de la littérature mondiale, qu'ils soient philosophiques, scientifiques ou littéraires. L'ouvrage ne prend en compte que les oeuvres tombées dans le domaine public.

* * *

L'ESSAI en BELGIQUE ROMANE

(Ouvrage collectif sous la direction de Marcel VOISIN, Etudes littéraires, vol.1, n° 2, Université Laval, Québec, 1988.)

Une fois de plus, on peut constater que le Belgique est bien la terre de tous les paradoxes puisque c'est une revue québécoise qui consacre un volume à l'essai en Belgique romane, ce sujet quasi ignoré par les ouvrages littéraires qui paraissent en Belgique et qui concernent la littérature autochtone !

En partie, ce désintérêt peut s'expliquer par la difficulté

de cerner le sujet qui paraît sortir facilement des plates-bandes strictement littéraires. Pourtant, de quel droit cloisonner la pensée en des réduits historiques, sociologiques, religieux, philosophiques, linguistiques et autres, si ceux qui l'expriment le font dans une langue de qualité ?

Il reste donc à écrire et à décrire l'évolution du genre littéraire qu'est l'essai et à saisir les grands courants de pensée qu'il véhicule au Nord de l'aire francophone. Ce volume ne prétend pas épuiser le sujet, il constitue, espérons-le, un premier pas dans une voie où il reste beaucoup à découvrir.

* * *

DOCUMENTS

Le n° 3 de la revue de la Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Etrangère ou Seconde (SIHFLES) publie les articles suivants :

- Le français et son usage dans les Pays-Bas septentrionaux par Willem Frighoff
- Ferdinand Brunot et le FLE par Jean-Claude CHEVALIER
- Enseigner la prononciation au XVIIe siècle par Douglas KIBBEE
- Un abrégé élémentaire des différences les plus remarquables entre la France et l'Espagne par André REBOULLET

Daniel COSTE, l'actuel président de la SIHFLES, s'interroge par ailleurs sur les orientations de la société, sur les difficultés provoquées par le choix des membres bien différents de formation, d'intérêt, ou de nationalité, que la SIHFLES a souhaité s'attacher.

Malgré ces problèmes, ces difficultés, la société a bientôt 200 membres ce qui au terme de 18 mois d'existence est fort honorable et témoigne de l'intérêt qu'il y avait à la faire naître.

Appel donc à toutes les bonnes volontés, à tous les experts, mais aussi à tous les curieux de l'histoire fort mouvementée de la langue française dans le passé !

* * *

LEND

Le numéro de décembre 1988 de "Lingua e nuova didattica" publie la première partie d'un compte rendu thématique du congrès de Thessalonique.

Nous y relevons une citation de Lidia Galvan de Meucci prononcée à cette occasion : "L'effort que fait la langue française pour lutter contre l'uniformité mortelle qui résulterait de l'adoption d'une seule langue internationale, sert de catalyseur aux pays du sud et à d'autres aussi, dans la défense de leur propre langue, et donc de leur propre identité."

* * *

LE FRANCAIS DANS LE MONDE

Il est dans l'ordre des choses du bicentenaire de parler de révolution : Le français dans le monde n'y échappe pas et ses numéros de janvier, février, mars et avril donnent informations,

documentation sur la révolution, ainsi que diverses enquêtes et appréciations sur ces événements de la part des étrangers auxquels cette célébration est imposée à l'échelle internationale.

Dans un domaine tout aussi révolutionnaire bien que moins sanglant, retenons l'article consacré dans le n° 222 à l'enseignement du français à l'école primaire en Val d'Aoste : une approche expérimentale intéressante dans laquelle "parler, c'est faire" et "apprendre à parler, c'est faire ensemble".

Réjouissons-nous de voir les Valdôtains enseigner à leurs jeunes enfants une langue qui leur fut autrefois maternelle et qui reste la langue de leurs voisins frontaliers. Mais ces Valdôtains se réjouiront-ils eux-mêmes quand les enfants français de la Savoie se verront enseigner l'anglais, et non pas l'Italien, comme tout le laisse prévoir à partir de la prochaine rentrée scolaire ?

Le numéro 223 voit le très sérieux Henri BESSE présenter un très sérieux -et excellent- article pédagogique sur "la culture des calembours". Il est vrai que si cet art linguistique toujours très prisé en France, n'avait pas encore trouvé son application pédagogique, c'était sans doute un tort car la langue vit, frétille même dans le calembour, et il y a là tout le nécessaire pour faire une classe à la fois enrichissante et amusante - à condition bien sûr d'avoir un professeur francophone de langue maternelle, et des étudiants de niveau fort avancé !

Enfin, nous relèverons dans le n° 224, un article du professeur Victor GAK de l'Université de MOSCOU, sur "système, norme, usage : Etudes contrastives".

En quatre pages, l'auteur donne une classification des contrastes entre langues, dont la connaissance est indispensable à tout enseignant qui ne souhaite pas borner la comparaison entre langues à des faits isolés, mais désire étendre son enseignement à une comparaison complète, multilatérale et prenant en compte la contrastive dans sa quasi intégralité.

* * *

DIAGONALES

Dans le supplément n° 9 au Français dans le monde, un intéressant dossier :

Entrer à l'Université préparé par Dominique ROLLAND.

Dossier pratique, mais aussi relations d'expériences vécues par les étudiants étrangers pénétrant le monde universitaire français.

Richard LESCURE du CAVILAM de Vichy a préparé pour conclure ce dossier, une présentation des deux sésames maintenant pratiquement indispensables aux étrangers préparant leur entrée dans l'Université française : le DELF et le DALF.

Le n° 10 de Diagonales s'ouvre sur un éditorial d'espoir : celui dont est porteur pour les enseignants francophones le "Sommet" de DAKAR qui réunit 40 chefs d'Etat et de gouvernement ayant en commun l'usage du français du 24 au 27 mai.

Pour la première fois, le Sommet francophone "va s'enrichir d'une problématique qui jusqu'ici lui faisait curieusement défaut :

l'éducation et la formation".

Souhaitons que les espoirs exprimés par Diagonales ne soient pas déçus.

Le "dossier" de ce n° 10 parle des contacts entre les langues : problème complexe qu'essaie d'éclairer par une classification appropriée, Louis-Jean CALVET, en ce qui concerne l'Afrique.

* * *

LANGUE et SOCIETE
(N° 26, printemps 1989)

Cette revue bilingue anglais-français publiée par le Commissariat aux langues officielles du Canada offre une série d'articles sur les avatars de la loi 101 et des réactions qu'ils suscitent, les droits linguistiques, des informations sur l'évolution linguistique de certaines régions, sur l'enseignement et sur des questions de langue.

Dans cette partie relevons la conclusion d'un article de René de Chantal intitulé "A l'anglaise" où il montre que ce mot en principe neutre est en réalité utilisé dans une série d'expressions péjoratives du type : filer à l'anglaise, ... Le même procédé étant utilisé en sens inverse.

Tant il est vrai que le langage reflète la société qui l'emploie et les attitudes que cette société a à l'égard de ses voisins en qui elle voit volontiers des rivaux, voire des ennemis.

A toutes les époques et dans toutes les sociétés, on a toujours eu tendance à cacher sous les dehors neutres d'un mot ou d'une expression les sentiments peu avouables que l'on éprouve à l'égard des autres peuples ; sans doute les différences qu'on décèle inspirent-elles un sentiment obscur d'insécurité qui débouche sur la peur : ou est-on honteusement content de se sentir supérieur à d'autres ou d'avoir quelqu'un à dédaigner ? D'où, lâchons le mot, ces préjugés ethniques ou raciaux que les mots véhiculent et que nous employons bien sûr, inconsciemment, n'est-ce-pas. "Hypocrite lecteur, mon semblable, mon frère ?"

* * *

"QUEBEC FRANCAIS"

Le n° 73 de mars 1989 de la revue de l'AQPF porte principalement sur l'évaluation, et en particulier au niveau de l'enseignement secondaire.

Ce problème est d'importance au Québec, comme dans bien d'autres pays, et Michel Thérien, président de l'AQPF a raison de souligner dans son éditorial que "l'école n'a pas pour seule fonction d'assurer la sélection de ceux qui accéderont aux études post-secondaire".

Il convient donc à ce niveau là de relativiser la maîtrise de l'écrit, qui tout en restant une "compétence souhaitable et utile, ne doit pas être atteinte au détriment de la lecture et de l'oral".

* * *

L'HISTOIRE DE LA DIDACTIQUE

De plus en plus, les spécialistes de l'enseignement se tournent vers le passé pour mesurer le chemin parcouru. Un chemin qui ressemble sans doute plus à une spirale qu'à une belle ligne droite, tant dans le domaine de la didactique tout a été fait et tout reste à découvrir... Joseph Melançon, Clément Moisan et Max Roy viennent de faire paraître dans la collection "Recherche" du Centre de recherche en littérature québécoise de l'université Laval (Québec) un ouvrage intitulé Le discours d'une didactique, la formation littéraire dans l'enseignement classique au Québec (1852-1967). On y trouve, entre autres, une analyse des travaux scolaires, des manuels, des traités de rhétorique, des anthologies, des histoires de la littérature.

* * *

LE FRANCAIS AUJOURD'HUI

(N° 84, décembre 1988)

Le thème choisi pour ce numéro, le fait divers, est riche en variations. Qu'il s'agisse d'étudier la narration, d'analyser la presse, de dramatiser une relation écrite, d'établir la relation entre l'univers romanesque et la "sordide" réalité quotidienne, qu'il s'agisse d'élèves francophones ou allophones,... Un sujet en or donc pour tous les professeurs !

Signalons en outre deux articles sur des sujets inhabituels : Nicole GUEUNIER: "Une ou des communautés linguistiques en France ?" et Jean PERROT: "Les livres-dont-vous-êtes-le-héros."

* * *

THE FRENCH REVIEW

(Vol. 62, n° 1, octobre 1988, publié par l'American Association of Teachers of French - 57 East Armory, Champaign, IL 61820).

Ce numéro offre un ensemble fort riche d'articles sur la littérature, le cinéma et la langue françaises.

Sur le premier rayon, Guillaume de Machaut, Rimbaud, Proust, Jules Roy, Maryse Condé, Robert Sabatier voisinent.

Sur le deuxième, on trouve le Dernier métro de Truffaut.

Le troisième expose notamment, un article de Danielle Trudeau intitulé "Changement social et changement linguistique : la question du féminin". Elle analyse la question avec pertinence et à la lumière d'une information sans faille. Voici la conclusion de son étude :

La situation actuelle est donc faite de deux options : soit la féminisation des titres, qui a pour elle l'histoire, la grammaire et le contexte idéologique actuel, soit le refus de féminiser qui se justifie par des motifs sociologiques et par l'évolution, à longue échéance, de la langue vers l'invariabilité. L'analyse de la question ne saurait, bien sûr, faire pencher la balance dans un sens plutôt que dans l'autre. Les deux options peuvent fort bien coexister encore longtemps avant de se résoudre dans l'usage.

On dit que la langue doit suivre le changement des mentalités en fournissant à la femme le moyen de s'énoncer comme

femme aussi bien que comme professionnelle. Au Québec, l'Office de la langue française a produit un document qui va dans ce sens, proposant la féminisation de plus de deux cents titres, selon des procédés de suffixation propres à chaque série morphologique, avec des exceptions bien entendu. Le tout est cohérent et grammaticalement justifiable, mais par ailleurs très complexe (OLF). En adoptant ces recommandations, il est clair qu'on ne choisit pas la simplicité. Mais de cette manière l'identité de la langue se trouve préservée, le français se distingue encore plus des autres langues qui ont réglé un problème semblable en recourant à des termes neutres valables pour les deux sexes. En Amérique et en Europe, les commissions de terminologie orientent l'usage dans le sens de la différenciation (Harou).

L'affaiblissement du rôle joué dans notre conception du monde par les catégories sexuelles est un trait qui caractérise notre époque. La langue doit-elle aussi en témoigner ? Autrement dit, dans la mesure où tend à disparaître la division sexuelle du travail, ne devrait-on pas supprimer dans la langue ce qui marque le sexe ? L'emploi de titres masculins pour désigner des femmes est malheureusement la seule solution dont nous disposons en français pour atteindre cette neutralisation. Elle déplaît au féministe, qui voit dans le procédé le féminin disparaissant dans le masculin parce qu'elles ne croient pas à un éventuel divorce du genre grammatical et du genre logique. Or, l'usage de titres masculins a déjà profondément ébranlé la grammaire, en introduisant l'ambiguïté dans les formes mêmes qui étaient destinées à l'empêcher. Le genre grammatical "masculin" ne coïncide pas plus avec le genre logique, dans certaines appellations, que ne le fait le genre "féminin" dans une personne par exemple. Mais nous sommes encore loin du stade lorsqu'on entendra le premier Ministre, l'expression n'évoquera plus qu'une fonction.

La communauté, qui cherche et trouve souvent elle-même de solutions plus économiques, quoique moins grammaticales, à ces sortes de dilemmes linguistiques semble opter pour la féminisation, mais par la variation de l'article, disant :

un et une médecin, le et la juge, un et une ingénieur.

A peu près tous les titres peuvent se féminiser de la sorte et ce n'est ni moins grammatical ni moins esthétique que les deux autres solutions qui se trouvent d'ailleurs toutes les deux à demi appliquées. Solution précaire ? Qu'on y regarde de près : l'article est en français le dernier refuge grammatical de la différenciation sexuelle !

* * *

LA FLECHE

(Bulletin de liaison des professeurs de français de Finlande, n° 19, février 1989.)

Présentation agréable et contenu varié, qui va des jeux de rôles au compte rendu du congrès de l'AUFELF à New-Delhi. Un article sous forme d'entretien qui s'intitule "Un professeur entre deux langues" nous fait part du vécu d'une collègue, Leena Uomala, qui, comme un certain nombre d'entre nous, connaît cette situation peu confortable d'enseigner en même temps deux langues dont le français. Peu confortable puisque le titre nous fait penser à "être assis entre deux chaises". Parmi les réflexions et les confidences, relevons : "le jour où, dans ce pays, on pourra nous assurer que les professeurs de français - après de longues études solides et une passion continue, mais trop souvent désespérée, dans la pratique de leur

métier - sont aussi importants pour la Finlande que les professeurs de langue maternelle, on aura compris ce qu'est *l'esprit européen*".

* * *

LINGUA

(N° 804, 2, cahier de l'institut des langues de l'université Karl marx des sciences économiques de Budapest.)

Cette revue est consacrée aux dialogues et cultures. A côté d'intéressantes communications de collègues hongrois, nous trouvons des articles de Francine Mazières (Le dictionnaire, un monologue culturel ?), Pierre Daniel (25 ans dans l'évolution politique de la diffusion du français 1945-1970), André Patris (Enjeux internationaux de la Francophonie) et Jean A. Souillat (L'interculturel dans l'élaboration des méthodes de français LM ou LS).

* * *

INTER-MONDE

(Revue de l'Université de Ramkhamhaeng -Thaïlande-, vol. 1, n° 1, décembre 1988.)

Cette revue a été lancée par les professeurs thaïlandais enseignant à l'université ouverte de Ramkhamhaeng dans le domaine des sciences humaines et sciences sociales. Ils ont proposé à d'autres francophones non thaï (Français, Canadiens, membre de la C.E.E., etc.) de faire partie du comité de rédaction.

Inter-Monde s'adresse aux universitaires et aux chercheurs francophones du monde entier qui s'intéressent au Sud-Est asiatique et plus particulièrement à la Thaïlande et dont toute contribution sous forme d'article ou de commentaire sera d'ailleurs considérée avec intérêt.

Cette initiative est d'autant plus intéressante et méritoire qu'elle n'émane pas directement d'enseignants de français et qu'elle est née dans un pays qui n'a pas de liens historiques privilégiés avec la France et où le statut du français gagnerait à être consolidé.

. Pour tout renseignement : Revue "Inter-Monde"
Ramkhamhaeng University, Ramkhamhaeng Road,
Hua Mark, Bangkok 10240, Thaïlande

* * *

AU JOUR LE JOUR

(Feuille de liaison du CMIEB (Centro Mondiale d'Informazione sull'Educazione Bilingue), Aoste, janvier-février 1989.)

Le CMIEB a défini les actions qu'il va entreprendre.

Dans la perspective de construction de l'Europe des douze, contribuer à la mise en place d'un enseignement précoce des langues.

Une IVe Rencontre Internationale Langue et Cité est prévue pour le printemps 1991 sur le thème "L'Europe, les langues et l'école. Confrontation d'expériences."

Deux colloques largement ouverts aux pays de l'Est sont envisagés :

- en 1990 à Saint-Vincent d'Aoste sur les langues minoritaires et
- en 1992 dans un pays de l'Est sur l'enseignement des langues.

* * *

MICRO 4 Bulletin d'information de la Communauté des radios publiques de langue française (SRPLF), n° 114, février 1989.

Trois articles ont retenu particulièrement notre attention :

"Pour un espace et éditorial francophone" par Pierre Billard de Radio France. Il relate les recommandations de la commission de l'audio-visuel instaurée lors du colloque organisé par l'Association francophone d'amitié et de liaison (AFAL) en décembre 1988. La promotion et la défense de la francophonie passent par la radio, la télévision et le cinéma. La commission propose l'élaboration d'une méthode d'enseignement du français par la radio, la production d'un magazine radiophonique de la francophonie et la création d'une collection de livres-disques ou de livres-cassettes consacrés aux archives sonores de la francophonie.

"La norme du français parlé à radio-Canada" par Robert Dubuc (SRC).
Le français utilisé à Radio Canada doit être compris partout où se parle le français et par tous ceux qui parlent cette langue...
Sur le plan pronociation, nous tentons de respecter le modèle phonétique du français actuel précisé notamment dans le

Dictionnaire de la pronociation du français de Léon Warnant.
Sur le plan du vocabulaire, nous nous référons aux grands dictionnaires du français, Robert et Larousse, pour déterminer la légitimité et le sens des mots français. Enfin pour la syntaxe, nous exigeons le respect rigoureux du code grammatical français, consigné dans le bon usage de Maurice Grevisse. S'il y a conflit d'interpétation entre ces diverses sources, c'est toujours la solution la plus permissive qui doit l'emporter. Il faut conserver à la langue la plus grande souplesse possible sans la corseter dans une rigidité qui en ferait un mauvais instrument de communication. Les querelles byzantines sur les subtilités grammaticales ne doivent pas devenir notre lot. Il faut s'en tenir à une correction essentielle.

* * *

DROITS DE L'HOMME, DROITS des PEUPLES

Ce guide pour l'information et l'éducation sur tout ce qui touche aux droits de l'Homme est publié par l'Observatoire des Ressources Audiovisuelles pour l'Education Permanente (OFRAVEP) grâce au concours du Centre National de Documentation Pédagogique, de l'Institut National de l'Audio-Visuel, de Centre INFO, et surtout grâce à la médiathèque de la Communauté Française de Belgique

Résultat d'un long et patient travail de recherche, ce guide présente, dans une classification claire et facilement compréhensible, un ensemble de documents écrits, filmés, enregistrés, concernant les différents domaines des droits de l'Homme.

- Droits civils et politiques
- Egale protection de la loi et de la justice
- Libertés publiques et droits politiques
- Droits économiques, sociaux et culturels
- Droits des personnes vulnérables

- Droits des peuples
- Solidarité, etc..

Nombre d'oeuvres peuvent être empruntées à la médiathèque de la CFB. Pour les autres, sont donnés les noms des éditeurs ou des maisons de production.

Un ouvrage clef pour tous ceux qui s'intéressent aux droits de l'Homme, qui souhaitent en parler dans leurs classes, et nous savons qu'ils sont nombreux parmi nos lecteurs.

En vente : ORAVEP - 12, rue Vivienne - 75002 PARIS : 100 FF;
Tel.: (1) 40 20 99 22 (Mme Catherine STEIN)

DIVERS .

LA BELGIQUE DEVIENT UN PAYS FEDERAL

Les dernières réformes constitutionnelles avaient donné un nouveau visage à la Belgique en la divisant en trois communautés (néerlandophone, francophone et germanophone) et en trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles). Alors que la Flandre et la Wallonie bénéficiaient déjà d'un statut, la région de Bruxelles n'avait pas encore reçu le sien jusqu'ici à cause des problèmes posés par son bilinguisme (85% de francophones et 15% de néerlandophones).

En 1988, le nouveau gouvernement a comblé cette lacune : la région bruxelloise se voit doter d'une autonomie, plus limitée, il est vrai, que celle de la Flandre et de la Wallonie.

Les communautés reçoivent plus de pouvoirs, notamment en matière d'enseignement, enseignement qui dépendait jusqu'ici de l'Etat central. Deux ministres gèrent l'enseignement en Communauté française : Jean-Pierre GRAFE, ministre de l'Enseignement et de la Formation, compétent en matière d'enseignement gardien, primaire, spécial et artistique et titulaire des Relations internationales, et Yvan YLIEFF, ministre de l'Education et de la Recherche scientifique, qui dirige l'enseignement secondaire, supérieur et universitaire.

LINGUA : UN PROGRAMME EUROPEEN pour PROMOUVOIR la CONNAISSANCE des LANGUES

21 décembre 1988 : adoption par la Commission des Communautés Européennes, du programme LINGUA, pour promouvoir l'enseignement et l'apprentissage des langues dans la Communauté Européenne.

LINGUA : un atout majeur pour la réalisation du Marché intérieur.

- La méconnaissance des langues étrangères constitue le talon d'Achille de la libre circulation des personnes et des idées un handicap au développement des entreprises et des échanges commerciaux dans la Communauté.

Une stratégie cohérente de la Communauté en vue de la réalisation du grand marché doit donc tenir compte de cette situation.

Dans cette optique, la Commission a proposé, le 21 décembre

1988, le programme LINGUA, pour promouvoir l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères. La première phase du programme est prévue pour une période de 5 années (1990-1994) avec un budget estimé à 250 millions d'Ecus.

- Les deux objectifs majeurs de ce programme concernent :

1) Le développement de la communication entre les citoyens de la Communauté par une amélioration quantitative et qualitative de l'enseignement et de l'apprentissage des langues étrangères.

2) Permettre au personnel actuel et futur des entreprises d'acquérir le niveau requis de connaissance en langues étrangères afin que les entreprises bénéficient pleinement des potentialités offertes par le marché intérieur.

La Commission a choisi délibérément de proposer une stratégie d'action impliquant la diversification de l'offre en langues étrangères dans les programmes d'éducation et de formation, plutôt que de promouvoir une ou deux langues prioritaires. Consciente de la riche diversité des traditions linguistiques et culturelles en Europe, la Commission considère que toutes les langues officielles de la Communauté devraient être plus largement enseignées.

. Toute demande complémentaire concernant le programme LINGUA peut être adressée à l'Unité Européenne du réseau EURYDICE - rue Archimède 17/Boite 17 - B-1040 BRUXELLES

N.B.: En mars 1989, le programme LINGUA n'a pas encore été adopté par le Conseil (des ministres), l'Exécutif de la C.E.

Source : Eurydice communiqué du 22/12/1988

UNION INTERNATIONALE des JOURNALISTES et de la PRESSE de LANGUE FRANCAISE

15m3 de journaux, revues et bulletins édités en langue française dans le monde (hors France métropolitaine) ont été acheminés à SOREZE (Tarn) où sera ouvert au public au début de l'année 1990, le Centre d'archivage de la presse écrite.

Mis en place par l'U.I.J.P.L.F. dans le cadre de la Fondation internationale des espaces francophones (F.I.E.F.) que préside Maître Jean SUDRE, Maire-Adjoint de Toulouse, ce centre d'archivage est en cours d'installation dans une des ailes de l'Abbaye.

Ce centre d'archivage prendra ainsi le relais de la PRESSOTHEQUE de langue française (3, Cité bergère à Paris 3ème) qui reçoit le service régulier de près de 1000 publications éditées dans près de 70 pays ou région du monde.

CORRESPONDANCE SCOLAIRE :

Un collègue soviétique de KIEV souhaiterait établir une correspondance scolaire entre sa meilleure classe de français, et une classe française étudiant si possible le russe.

Si vous souhaitez développer les échanges scolaires franco-soviétiques, écrivez à :

252068, U.R.S.S., UKRAINE, KIEV
068, rue Revoutsky, maison 25, ap. 89
Monsieur Alexis DROZDOV